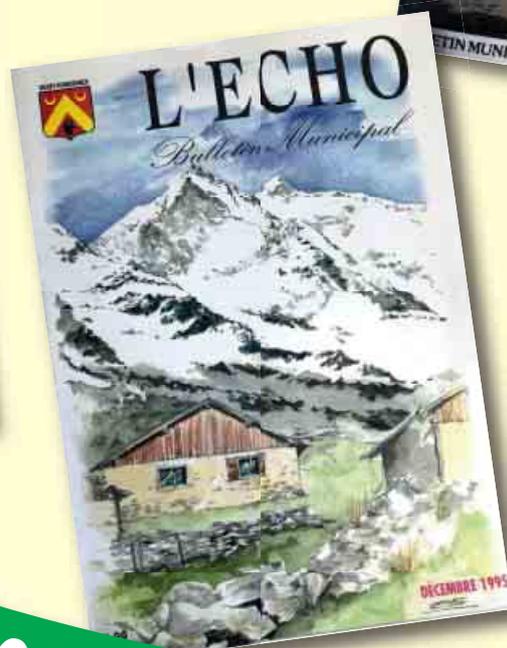


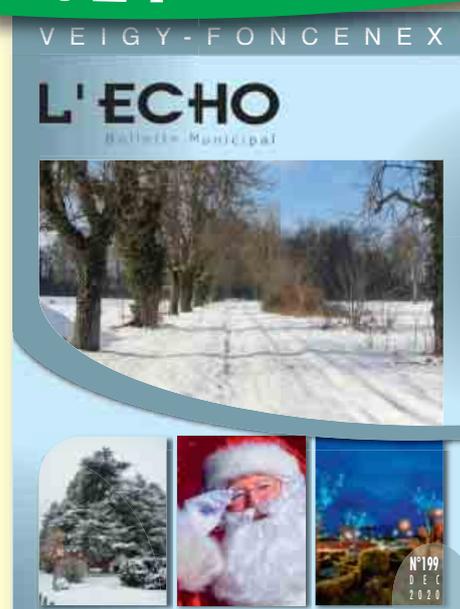
VEIGY-FONCENEX

L'ECHO

Bulletin Municipal



Edition spéciale 200^{ème} - mars 2021



Chant de Noël pour l'HEPAD



Les Pères Motards de Noël à Veigy-Foncenex



SOMMAIRE

Editorial de Madame le Maire p.05

Infos Municipales

Travaux sur la commune - Conseiller délégué p.06

Travaux et aménagements extérieurs p.06

Déneigement - Haies et arbres p.07

La nuit est belle - Ordinateur en libre service p.08

Noël des employés communaux p.08

Les vœux du Maire p.09

Ramassage des cartons - Emplois saisonniers p.10

Recensement des propriétaires d'oiseaux p.10

Journée du souvenir - Cérémonie du 8 mai p.11

Nuisances sonores p.11

Classe de neige p.12

Service Enfance Jeunesse de la commune p.12

Préinscription au multi accueil Crèche Arc-en-ciel p.13

CCAS - Grand concours photos p.14

Les sapeurs pompiers de Veigy Foncenex p.15

Médiathèque municipale p.16

Damier - Opéra 3.0 p.19

Courrier des conseillers élus minoritaires p.20

Thonon Agglomération p.22

La Vie des Associations

Ecole de musique - Chorale XV de Chœur p.25

Union Musicale de Veigy p.27

Tennis Club p.28

Les K'Bolés du Solex p.29

Club Sportif de Veigy p.31

Shintaido Léman - Veigy Judo p.32

Veigy Henshin Ryu p.33

Vital Impuls p.34

Le Club d'Echecs p.35

Club de l'Hermance p.36

Mémoire et Patrimoine p.37

Les Amis des Résidents des Erables p.38

Communauté Catholique p.38

Terre et Nature p.40

Mots croisés p.41

Le marché de Veigy au fil du temps p.42

Concours Bravo les artisans p.43

Nouveau à Veigy p.44

État civil p.46

SUR RENDEZ-VOUS

Maire :
Catherine BASTARD

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Bruno DUCRET

2^{ème} Adjointe
Affaires sociales
Rosy CHAMAYOU

3^{ème} Adjoint
Sport, frontaliers, signalétique
Antonio PEREZ RAMOS

4^{ème} Adjointe
Communication
Jeanne VUAGNOUX

5^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux,
fêtes et cérémonies
Alain GATTELET

6^{ème} Adjointe
Culture
Laurence PILLONEL

7^{ème} Adjoint
Voirie
Laurent DEMOLIS

8^{ème} Adjointe
Enfance, Jeunesse,
participation citoyenne
Julie GIRARD

Mairie de Veigy-Foncenex :
26 route du Chablais
Tél. +33(0)4.50.94.90.11
E-mail : mairie@veigy-foncenex.fr
Site : www.veigy-foncenex.fr

Heures d'ouverture de la mairie :
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00
14h00 - 17h00
Jeudi : fermé le matin
14h00 - 17h00
Samedi matin : 9h00 – 11h30

Directrice de la publication :
Catherine Bastard

Comité de rédaction et relecture :
Catherine Bastard – Jeanne Vuagnoux
Antoine Perez – Laurence Pillonel
Julie Girard – Philipp Dalheimer

Imprimeur :
Imprimerie Uberti-Jourdan
144, avenue du Mont-Blanc - 74130 Bonneville

● IL Y A 200 NUMEROS, LE LANCEMENT DE L'ECHO DE VEIGY-FONCENEX EN 1977

C'est lors des élections municipales de mars 1977 que l'équipe élue avait envisagé la publication d'un journal d'informations communales. C'est ainsi que deux conseillers élus, Jean-Marie CHARLIER et Jean NEURY, ont relevé ce défi, aidés bénévolement par François CLERC qui travaillait dans une imprimerie à GENEVE.

Les articles étaient tapés à la machine à écrire et le tirage se faisait sur des machines Ronéo de type Gestetner (de récupération). Les opérations de tirage demandaient de longues soirées dans un local à l'étage de l'ancienne mairie qui se situait à l'époque dans le bâtiment 1902. Chacun prenait bien soin de s'habiller avec de vieilles blouses car l'encre tachait de manière indélébile tous les vêtements !

Il fallait tirer 700 à 800 exemplaires rectos puis les repasser dans la machine pour imprimer le verso. Souvent, il y avait des bourrages de feuilles et il fallait tout recommencer. La reliure se faisait à l'aide d'agrafeuses de bureau et était assurée par des bénévoles du club de gym de Veigy et d'autres associations, en majorité des dames.

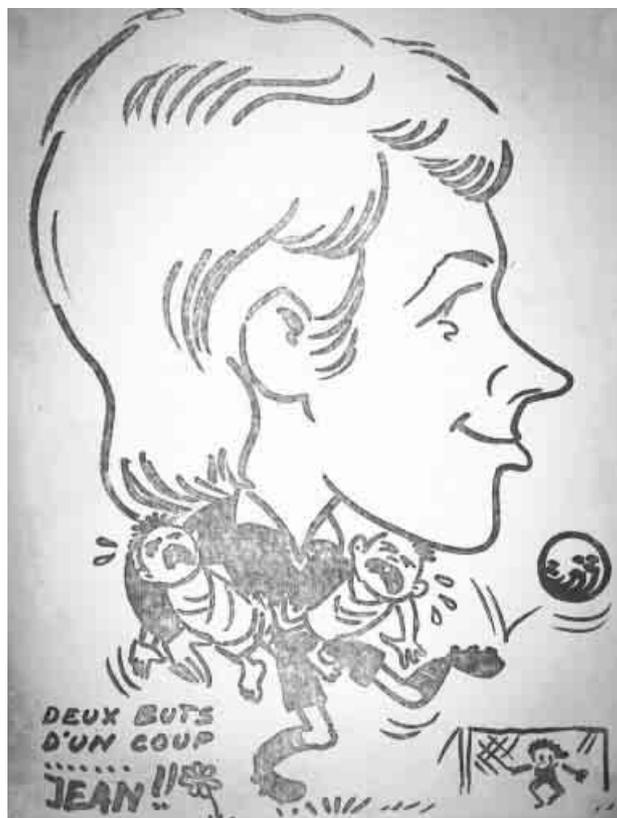
Enfin, la distribution était assurée par les conseillers municipaux et des bénévoles.

Au sommaire, on trouvait, le mot du Maire, l'état civil, des articles des associations et on acceptait aussi des lettres d'habitants. Dans certains numéros, des caricatures étaient publiées. Elles étaient faites par M. ROBIN, un habitant de VEIGY et célèbre caricaturiste de renommée internationale à l'époque.

Avec les années et l'augmentation du nombre d'habitants, l'impression artisanale a fait place à une imprimerie professionnelle mais les élus sont toujours restés responsables des articles et des sommaires, en rejetant toute forme de publicité payante.



Jean-Marie Charlier



Jean Neury



L'écho de Veigy-Foncenex, le 200^{ème} !

Beaucoup de chemin parcouru entre le premier numéro, édité en 1977 et imprimé en noir et blanc grâce au concours de bénévoles et l'édition d'aujourd'hui ! A chaque numéro, Messieurs Yaggi, Gualtiéri, Neury et Coder ont signé, avant moi, l'édito du maire.

Ce qui ne change pas, c'est le sujet principal : notre belle commune. Le titre et le format de l'Echo sont aussi restés identiques. Depuis toujours, ce journal se veut le reflet des actualités municipales et une vitrine pour les associations qui peuvent s'exprimer librement pour présenter leurs activités et leurs manifestations. Les nouveaux commerces et entreprises ont également toujours eu leur place dans ses pages pour annoncer ouverture ou actualités spécifiques. Même si les moyens de communication ont aujourd'hui beaucoup évolué, l'Echo reste un média important pour **transmettre les informations communales** à nos concitoyens.

Dans ce **numéro anniversaire**, en plus des rubriques habituelles, vous retrouverez certaines actualités de l'époque lorsque textes et dessins étaient réalisés à la main. Nous avons volontairement reproduit certains d'entre eux à l'identique pour un brin de nostalgie. Au fil du temps, les couvertures témoigneront de l'évolution de la charte graphique et du contenu du journal (apparition de la couleur, photos, reliure...)

Au cours de ces quarante-quatre années, la périodicité est restée pratiquement inchangée. Environ quatre numéros par an et quelques Hors-séries en fonction de l'actualité. Le seul numéro qui n'a pas été édité est celui qui aurait dû paraître en juin 2020... Je profite également de ce numéro spécial pour remercier tous les distributeurs qui ont livré l'Echo aux habitants de Veigy par tous les temps, à pied, en voiture ou à vélo... pendant toutes ces années.

Vous le savez, l'actualité est toujours marquée par les contraintes de la crise sanitaire. La commune se doit de respecter les directives nationales et préfectorales pour limiter la propagation du virus et ne peut déroger à ces règles. Elles deviennent de plus en plus pesantes pour bon nombre d'entre nous, mais notre implication et la compréhension dont nous faisons tous preuve à titre individuel, nous permettrons de sortir au plus vite de cette

situation. Nous attendons avec impatience un retour à la normale et la reprise des activités de loisirs, sportives et culturelles pour tous.

Cette période de l'année est aussi celle de **l'élaboration du budget communal**. Il appartient au conseil municipal de le maîtriser et la recherche d'économie doit rester une priorité, sans altérer toutefois la qualité des services publics. Comme chaque année, nous veillons à **soutenir nos associations** en leur attribuant les subventions nécessaires à leurs activités. Certaines d'entre elles ont diminué ou annulé leur demande car elles n'ont pas pu organiser leurs activités habituelles en 2020. Nous les remercions chaleureusement pour ce geste qui témoigne du climat de confiance qui existe entre les associations et la municipalité depuis de nombreuses années. D'autres associations sont en plus grande difficulté financière et nous pouvons les assurer de notre soutien. Concernant les investissements, toutes les commissions ont travaillé pour élaborer des projets pour 2021, mais aussi pour les cinq prochaines années. Des priorités seront bien entendu à définir en fonction des besoins et des capacités budgétaires.

Lors de la séance du conseil municipal de janvier dernier, une commission communale a été créée pour l'aménagement de la place de l'église. Son premier travail sera de définir un périmètre d'étude et de lancer un diagnostic du bâtiment existant afin de faire le point sur son état. Puis, en s'entourant de cabinets spécialisés, une réflexion sera menée afin de proposer plusieurs projets chiffrés tant en investissement qu'en fonctionnement.

Afin de participer à la manifestation « La nuit est belle » organisé le 21 mai prochain en collaboration avec le Pôle Métropolitain du Genevois, l'éclairage public de certains quartiers de notre commune sera éteint ce soir-là.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro anniversaire et encore de belles années à notre magazine municipal !

INFORMATIONS MUNICIPALES

● TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Les travaux d'aménagement et sécurisation de la route des Voirons viennent de se terminer.

Les marquages au sol seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront.

Le transformateur sera déplacé derrière le cheminement en mars.

Les travaux pour un remplacement des éclairages existant avec un complément jusqu'à l'entrée du village sont à l'étude avec le SYANE.



● CONSEILLER DELEGUE

Monsieur Dominique Petit-Jean a été nommé Conseiller délégué chargé de l'éclairage public, du fleurissement de la commune et des décorations de fin d'année (Noël).

Il est également délégué auprès du SYANE.

Il travaillera en collaboration avec la commission voirie et les services techniques.



● TRAVAUX ET AMENAGEMENT EXTERIEURS

Le printemps arrive à grands pas et avec lui, vos projets de travaux et d'aménagements extérieurs vont fleurir (piscine, clôture, abri de jardin...)!

Tous ces projets doivent faire, au préalable, l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la mairie.

Vous trouverez sur le site internet de la commune (<http://veigy-foncenex.fr/Vie-Pratique/Urbanisme>), les formulaires nécessaires pour préparer votre dossier, ainsi qu'un lien qui vous permettra de consulter le règlement du PLUi de la zone concernée par votre projet (<https://dl.thononagglo.fr/s/YFpSsFig5Qoi4QP>).

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans votre démarche, soit :

- Par téléphone : 04.50.94.90.11. (puis tapez 2)

- Par e-mail : urbanisme@veigy-foncenex.fr

- En mairie aux heures d'ouverture du service urbanisme : Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi de 8h30 à 12h00 (fermé au public l'après-midi)

Jeudi de 14h00 à 17h00 (fermé au public le matin)

Vous pouvez également trouver des informations dans la rubrique AD'AU « Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme » en suivant le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Le département est responsable du déneigement des routes départementales : route des Voirons, route du Chablais et D1005. La commune prend en charge tous les autres axes de circulation. **La priorité** est donnée au déneigement des trottoirs et cheminements qui permettent d'accéder aux bâtiments publics (écoles, mairie, salle d'animation, Damier, espace ABC...). Toutefois chaque Veigycien a

son rôle à jouer en cas de chute de neige. Chaque riverain a l'**obligation de déneiger** le trottoir qui se trouve devant sa résidence, ainsi que l'indique l'arrêté en vigueur. Le sel de déneigement étant considéré comme néfaste pour l'**environnement**, il n'est plus utilisé par les services techniques dans la commune de Veigy-Foncenex.

HAIES ET ARBRES

Nombre de contentieux entre voisins naissent du non-respect des distances des plantations entre deux propriétés et du défaut d'entretien. Les règles sont encore différentes si les plantations sont faites en limite de propriété privée ou du domaine public.

Plantations en limite de deux propriétés (Article 671 du Code Civil)

- les plantations dépassant deux mètres de hauteur doivent être plantées à deux mètres de la limite séparant les propriétés voisines,
- pour les plantations ne dépassant pas deux mètres de hauteur, elles peuvent être plantées à 0,50 mètres de la limite séparative.

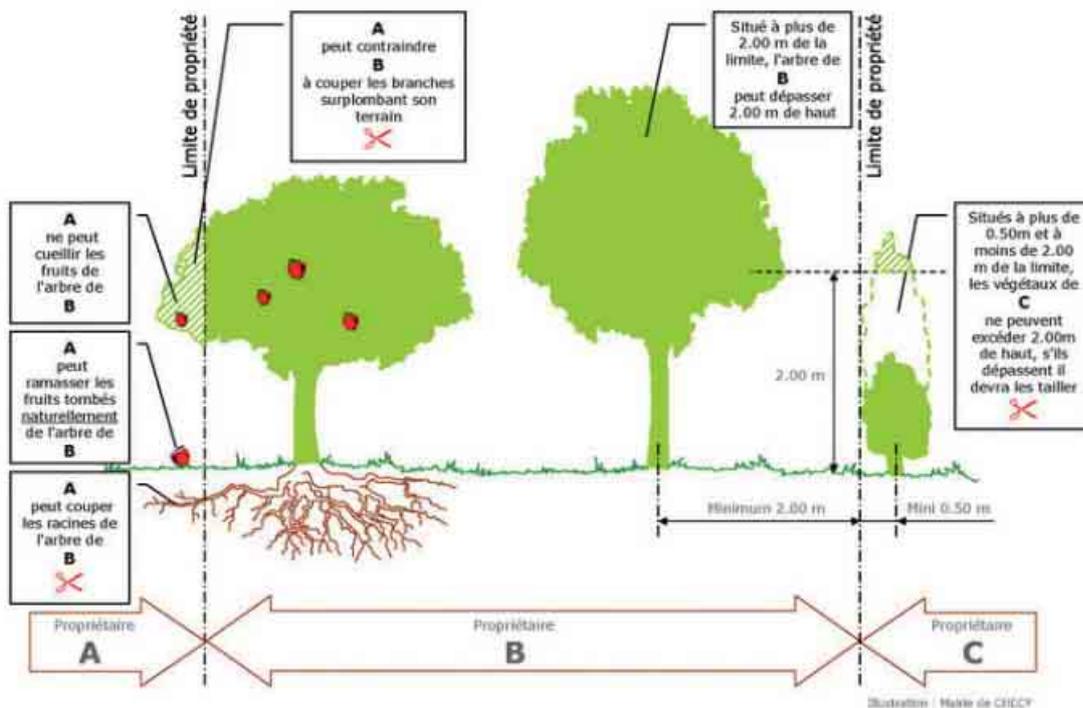
En cas de non-respect des règles de distance, le voisin pourra demander l'arrachage des arbres (article 672 du Code civil), Le tribunal compétent est le tribunal d'instance.

Si les distances ont été respectées mais que les plantations causent des dégâts chez le voisin, celui-ci pourra demander l'élagage des branches

dépassant chez lui. Il ne peut cependant le faire lui-même à moins d'y avoir été autorisé par la justice (article 673 du Code Civil). Contrairement aux branches, le voisin a le droit de couper les racines, ronces et brindilles des arbres voisins qui empiètent sur son terrain,

Plantations en limite du domaine public

Au titre de ses pouvoirs de police, et par souci de sécurité, le Maire peut exiger des propriétaires l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Certaines propriétés riveraines ou voisines de croisements, virages ou points dangereux, peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité (article LI 1 4-1). De même, il n'y a aucune règle quant aux distances de plantations le long des chemins ruraux, mais elles doivent respecter les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article R 1 61 -24.



● LA NUIT EST BELLE ! - 21 MAI 2021

Le vendredi 21 mai 2021, Veigy-Foncenex participera à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public pour une nuit, dans **certaines zones de la commune**.

Lors de cette action symbolique, la commune de Veigy-Foncenex se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire

Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60

animations sur tout le territoire transfrontalier ?

Nous en faisons le

pari ! Mais cela ne

peut se faire sans

vous ! Vous avez été

nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire.

Alors, le 21 mai, éteignez aussi vos lumières, profitez des nombreuses animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit de printemps pour renouer avec la douceur d'une soirée de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

Retrouver toutes les informations sur www.lanuitestbelle.org



● ORDINATEUR EN LIBRE-SERVICE

Un ordinateur avec accès Internet gratuit, est disponible en libre-service, pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Un agent chargé de l'accueil sera là pour vous aider.

Les habitants de Veigy-Foncenex qui ne sont pas équipés, ou les visiteurs de passage pourront « naviguer » facilement et gratuitement. Ils pourront ainsi gérer leurs démarches administratives ou effectuer diverses recherches.



● NOËL DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

En lieu et place du repas de Noël des employés communaux, chaque agent a reçu un bon cadeau à utiliser dans divers commerces de la région et une bouteille isotherme afin de diminuer l'impact des bouteilles plastiques.

Pour les bénévoles de la médiathèque, la commune leur a offert une bouteille isotherme et un bon d'achat auprès du GAEC Aux Légumes de Saison.

Les enfants, malgré la crise sanitaire, ont pu avoir leur arbre de Noël, dans la salle d'animation décorée par les Services Techniques. Le Père-Noël, a fait un détour par Veigy-Foncenex pour leur rendre visite.



Un cadeau et un sac de friandises offert par le supermarché Bi1 ont été distribués.

Afin de respecter les mesures barrières, un goûter individuel a été servi..

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 15 janvier 2021 a été annulée, remplacée par une vidéo que vous pouvez encore voir sur la chaîne YouTube de la mairie de Veigy-Foncenex (<https://youtu.be/-hJ4zYomA6k>).

2020 vient de s'achever... Et quelle année !

Qui aurait pu imaginer ce que nous avons vécu durant ces dix derniers mois ?

Semaine après semaine, nous avons dû apprendre à penser et agir différemment. Le premier confinement a vu naître des initiatives solidaires qui se sont renouvelées spontanément lors du second. Certaines actions doivent être mises en avant et méritent des remerciements particulièrement chaleureux. Merci aux agents et aux responsables de la collectivité qui ont assuré la continuité des services publics pendant cette période troublée, aux élus sortants qui ont dû « jouer les prolongations » pour garantir une bonne transition et aux membres du CCAS de l'ancien et du nouveau mandat qui ont œuvré sans relâche pendant toute cette année pour soutenir les personnes fragiles.

L'EHPAD de notre commune a été durement touché lors de la deuxième vague de la pandémie. Nous souhaitons remercier les médecins, les infirmières, de même que l'ensemble du personnel soignant et encadrant. Leur professionnalisme, la bienveillance et l'empathie dont ils ont su faire preuve ont été des atouts majeurs dans l'accompagnement des résidents et de leur famille.

Malgré la situation difficile, de nombreux projets ont été menés à bien dans notre commune. Des travaux de sécurisation et des cheminements piétons sont maintenant achevés. La vidéoprotection, l'un de nos projets de longue date et réalisé en partenariat avec Thonon Agglomération, est active depuis le 9 décembre.

Forts de ce bilan et bien que soumis aux aléas de la pandémie que nous traversons, nous avons déjà de nombreuses perspectives pour l'année qui débute.

Dans un souci constant de développement durable, nous envisageons de mettre en place un contrat de performance énergétique pour garantir des économies d'énergie sur la durée. En ce qui concerne l'aménagement de la place et du jardin de l'église, la question sera étudiée par une commission spécifique. Elle sera chargée de définir le périmètre d'étude global, puis de mener avec des cabinets compétents deux projets chiffrés, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement.

Depuis le début de l'année, le raccordement à la fibre optique est possible pour une partie de notre commune. Les travaux continuent, afin que le dernier secteur soit raccordé fin 2022. Durant la plus grande partie de l'année, les activités des associations veigyennes ont été suspendues ou freinées. Nous serons très heureux de pouvoir leur apporter comme par le passé notre soutien financier et logistique en 2021.

Nous le savons, 2020 aura été une année culturelle difficile. Nous allons veiller à reprogrammer tous les spectacles qui pourront l'être, notamment au Damier, tout en développant de nouveaux projets.



● RAMASSAGE DES CARTONS

Dates des prochaines collectes :

- Vendredi **5 mars 2021**
- Vendredi **7 mai 2021**
- Vendredi **2 avril 2021**
- Vendredi **4 juin 2021**



Merci de ne déposer les cartons que la veille du ramassage.

En dehors de ces dates, les cartons peuvent être déposés pliés

à l'intérieur des conteneurs situés aux emplacements communaux suivants :

- Champ Faviol.
- Parking de la fruitière.
- Services techniques (Triche Lebeau).
- Chemin des Devants (Lotissement ST Hubert).

Les déchetteries de Bons en Chablais, Douvaine et Sciez restent bien sûr à la disposition des Veigyziens pour déposer gratuitement tous les matériaux qui ne peuvent être placés dans les containers réservés aux ordures ménagères. **Dans la limite d'apport de 2 m³ de déchets par jour par usager.**

Les encombrants ne doivent pas être laissés sur la voie publique, aucun ramassage n'est prévu.

● EMPLOIS SAISONNIERS



La commune de Veigy-Foncenex recrute des jeunes Veigyziennes ou Veygiciens, **âgés de 18 ans, titulaire du permis B**, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 août 2021.

Missions : Renforcer l'équipe des services techniques et plus particulièrement les services voirie et espaces verts durant l'été.



Travail manuel avec possibilité d'horaires décalés pour l'arrosage.

Merci d'adresser votre candidature et CV, **en précisant vos disponibilités pour un mois donné**, au plus tard le 29 avril 2021 à l'adresse suivante :

Commune de Veigy-Foncenex - Mairie - 26 route du Chablais - 74140 Veigy-Foncenex

● RECENSEMENT PROPRIETAIRES D'OISEAUX

Il est utile de rappeler que le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est **obligatoire** depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours **en vigueur aujourd'hui**. Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ».



Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Toutes ces personnes **doivent remplir un formulaire Cerfa (15472*01)** et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture. Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

● JOURNÉE DU SOUVENIR

La cérémonie en honneur des Sauveteurs de l'Ombre de la commune aura lieu au mémorial le :

Dimanche 25 Avril 2021

11h à Crevy

Le mémorial des Sauveteurs de l'ombre rend hommage à celles et ceux qui, par leur action courageuse et humanitaire, ont contribué à sauver des centaines de juifs persécutés durant la seconde guerre mondiale.



● CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de la commémoration de la Victoire de 1945 se déroulera le :

Samedi 8 mai

à 18 h au monument aux morts



● NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral fixe les jours et heures pendant lesquels les tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins peuvent s'exprimer librement !!!

Selon l'article 4 de l'arrêté préfectoral n0324 du 26 juillet 2007, concernant les propriétés privées. Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Nous entendons par jours fériés, ceux qui sont appliqués en France : Lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier

L'intégralité de l'arrêté concernant les bruits de voisinage est disponible en Mairie.

Si chacun respecte ces quelques règles, cela facilitera sans aucun doute les rapports de bon voisinage et la tranquillité de tous (notamment pendant les heures de repas et les jours fériés).



Les mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID-19 peuvent nous contraindre à annuler ou reporter certaines manifestations.

Pensez à contacter les organisateurs ou la mairie avant de vous déplacer.

● CLASSE DE NEIGE

Pendant le mois de janvier, nous sommes partis en classe de neige sur le plateau des Glières. Quand nous sommes arrivés, nous avons visité le monument réalisé en hommage aux maquisards (résistants). A l'intérieur, il y avait des œuvres d'art et leur devise : « Vivre libre ou mourir ».

Durant cette classe de neige, nous avons fait du ski de fond. Les premiers jours, on est beaucoup tombés car on a skié dans la poudreuse.

Certains ont fait du boarder cross et on a tous fait la « descente de la mort ».

Nous avons travaillé sur les avalanches et appris comment retrouver des personnes enfouies dans la neige.

Didier, un guide de montagne est venu nous parler des animaux et de leurs traces (les empreintes, les crottes et les poils). Il nous a fait écouter leur cri, il nous a montré des bois de cerf, des cornes de chamois, de bouquetin et des pattes de sanglier, de chamois et de bouquetin.



Un soir, Joël est venu nous raconter des histoires traditionnelles, il a joué du violon et de l'accordéon. A la fin, on a tous chanté « Etoile des neiges ».

On a aussi fêté l'anniversaire d'une de nos camarades et Luca, un animateur nous a fait beaucoup rire en chantant et en dansant sur la « Reine des neiges »

C'était méga génial !!!!!

Les CE2

● QUOI DE NEUF POUR LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

Un petit mot sur le centre de loisirs de cet Hiver :

Le centre de loisirs de cet hiver s'est déroulé sous le signe de la mythologie grecque pour le groupe des primaires et des fées et autres êtres magiques pour les maternelles.

L'équipe d'animation a travaillé pour faire découvrir ces univers imaginaires aux enfants. Afin de profiter des espaces de plein air, les petites fées et les petits magiciens ont pu profiter de deux sorties luge, ainsi que nos dieux et déesses grecques.



Service
Enfance
Jeunesse



Le contexte sanitaire n'a pas eu raison de la bonne humeur de l'équipe de l'accueil de loisirs qui a mis un point d'honneur à distribuer aux enfants une bonne dose de sourires et de bonne humeur.

Nous nous retrouverons cet été pour partager d'autres bons moments.



PRE-INSCRIPTIONS
MULTI ACCUEIL ARC EN CIEL
Pour septembre 2021

Afin de préinscrire votre enfant en structure d'accueil collectif, veuillez-vous rendre à l'Espace ABC, sans RDV

JEUDI 18 MARS 2021 de 8 h30 à 17 h30

Ou

VENDREDI 19 MARS 2021 de 7 h 30 à 15 h

Munis :

- de l'imprimé de pré-inscription dûment rempli
- des pièces justificatives demandées sur ce dernier
- du formulaire de déclaration des frontaliers dûment rempli pour les non-inscrits.

Les imprimés « Demande de pré-inscription » et déclaration des frontaliers sont disponibles :

- Sur le site internet de la mairie de Veigy-Foncenex : <http://www.veigy-foncenex.fr/Enfance-Jeunesse/Multi-Accueil/Actualités>
- En mairie
- Au multi accueil.

Chaque demande complète sera étudiée, par la Commission d'Admission, en fonction des besoins réels des parents et non par ordre d'arrivée. Tout dossier incomplet à la pré-inscription ne sera pas pris en compte.

Le contexte sanitaire difficile de la fin de l'année dernière ne nous a pas permis de partager le traditionnel repas des aînés. Afin de garder le lien et d'embellir le quotidien, le CCAS et la mairie de Veigy-Foncenex ont eu le plaisir de remettre un **sac cadeau** composés de produits locaux :

Produits gourmands de la Mère-Gaud proposés par Bi 1, une bouteille de vin conseillée par les « Caves du Léman » avec étiquette personnalisée, des Chocolats raffinés confectionnés par « Deux parts et d'autres »
Cette distribution a été faite à tous les Veigyens plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales (dans la limite d'un sac par couple). Des permanences ont été assurées pour les personnes qui pouvaient se déplacer, pour les autres les sacs ont été livrés à domicile par les membres du CCAS, sur simple demande. Cette attention a été très appréciée et nous avons reçu **de nombreux courriers de remerciements**.

Pour l'instant, nous ne pouvons toujours pas organiser nos séances de cinéma, mais nous

avons bon espoir de reprendre des rendez-vous réguliers avant la fin du premier semestre. Surveillez les panneaux lumineux, le site et la page Facebook de la commune, c'est grâce à eux que nous annoncerons la reprise de cette activité.

La campagne de vaccination des plus de 75 ans se poursuit. Les référents de quartier du CCAS sont à la disposition des personnes souhaitant de l'aide pour la prise de rendez-vous et tous autres renseignements.



● **G**RAND CONCOURS PHOTOS DU 15 MARS AU 15 JUIN 2021

A l'occasion de notre 200^{ème} numéro, la rédaction de l'Écho lance un grand concours photos en vue d'une **publication** dans les pages de l'Écho de septembre 2021 et d'une **exposition collective** à la médiathèque municipale de Veigy-Foncenex sur le thème

« A travers la fenêtre »

La **participation** à ce concours est **gratuite** et il est ouvert à tous les photographes amateurs résidant sur la commune. Les candidats pourront remettre des photos drôles, insolites ou poétiques qui seront évaluées sur leurs qualités techniques et artistiques, sur la pertinence par rapport au thème et sur l'originalité.

Les documents devront parvenir à la mairie, accompagnés du bulletin d'inscription (disponible avec le règlement du concours à la mairie ou à imprimer sur le site de la commune), **avant le 15 juin 2021**.



Les trois photos lauréates seront publiées dans les pages de l'Écho de septembre 2021 et les dix meilleurs clichés seront exposés à la médiathèque dans une exposition collective qui aura lieu à l'automne 2021.

Les sapeurs-pompiers de Veigy-Foncenex
(Selon article paru dans l'Écho de 1978)

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Veigy-Foncenex a été réorganisé au mois de janvier 1972 à la demande de Monsieur Henri Yaggi, Maire de la commune. Vingt-cinq engagements ont été recueillis. Le maire d'une commune est le responsable direct du Corps des Sapeurs-Pompiers. Dans ses attributions, trois termes importants qui sont : SURETE, SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE. Trouver 25 hommes susceptibles de sacrifier un peu de leur temps pour travailler bénévolement à une cause commune semblait, au départ, une gageure. Mais, les bonnes volontés ne manquaient pas et la constitution du Corps était réalisée. Actuellement, l'effectif du Corps des Sapeurs-Pompiers de Veigy est composé de 16 Sapeurs-Pompiers, 3 caporaux, 1 sergent et 1 lieutenant, Monsieur Jean Lançon. Au fur et à mesure des départs à la retraite, l'effectif légal sera ramené à 15 hommes.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Veigy ne dispose pas de matériel lourd tel que l'on en trouve dans certains Corps dans la technicité et la spécialisation sont le plus souvent proportionnelles à l'importance de la ville ou de la commune concernée. Néanmoins, Veigy a le privilège de posséder un réseau d'eau important et un nombre non moins important de poteaux incendie. Chaque année des tuyaux incendie sont achetés et les 27 extincteurs qui sont implantés sur la commune sont maintenus en bon état de fonctionnement. Dans ce domaine, des progrès restent à réaliser : ces appareils sont entreposés dans des domiciles ou des lieux publics, mais ils ne sont pas toujours visibles.

Le matériel acquis au cours des dernières années est le suivant :

Tuyaux P.I.L. / seau pompe / matériel de nettoyage des cheminées / armoire incendie / battes à feu / brancard perfectionné / casques réglementaires / vestes / ceinturons / matériel administratif

Une demande relative à l'achat d'une sirène électrique a été adressée récemment à Monsieur Le Maire de Veigy. En effet, bien que tous les Sapeurs-Pompiers disposent d'un téléphone personnel, certains appels n'ont pas toujours pu être opérés dans de bonnes conditions, ces Sapeurs-Pompiers étant occupés à des travaux dans les champs. Le 7 avril 1977 a été établi un plan d'alerte et d'intervention. Tout d'abord le numéro de téléphone du Chef de Corps, Monsieur Jean Lançon : 94.94.80, le numéro de téléphone du secrétaire du Corps : 94.93.67.

Dans l'avenir, des Sapeurs-Pompiers toujours plus compétents assureront la relève et, puisqu'il faut conclure, nous dirons que malgré notre volonté de bien faire, nous resterons modestes dans notre rôle mais nous garderons eu cœur la devise des Sapeurs-Pompiers de France qui est : « SERVIR »
A Veigy, nous honorerons cette devise.



Nous fêtons, en 2021, le 100^{ème} anniversaire de la naissance de **Georges Brassens**. Et si nous apprenions de nouveau ses chansons ? ...dans l'espoir de chanter ensemble en octobre prochain ? Aller... chiche ? !



Après de mon arbre,
Je vivais heureux,
J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre...
Après de mon arbre,
Je vivais heureux,
J'aurais jamais dû le quitter des yeux...

ANIMATIONS A VENIR

Toutes les actions culturelles proposées peuvent être modifiées, différées, voire annulées selon l'évolution de la situation sanitaire. Mais nous sommes pleines d'espoir ! Nous vous tiendrons informé.e.s. sur le site Internet de la commune.

Prends-en de la graine !

La grainothèque a terminé son hibernation depuis le 16 février 2021 et les graines ont hâte d'être semées !

Venez chercher celles qu'il vous faut en déposant, ou pas, celles que vous avez conservées.

Cosmos, œillets d'inde, poivrons chocolat, brocolis, ciboulette vous attendent.



Exposition de photos de Stéphane Corcelle

Du 7 au 27 avril 2021



*Bécasseau sanderling
Photo Stéphane Corcelle*

Lettres frontières : accueil d'un auteur

Samedi 27 mars à 10h30

Dans le cadre de la 27^{ème} édition de Lettres frontières, la médiathèque propose une rencontre avec **Tom NOTI**, auteur de : « **Elles m'attendaient...** » aux éditions La Trace.



Stéphane Corcelle est né à Thoiry dans l'Ain. Depuis tout jeune, il parcourt la nature avec son père. Peu à peu, les oiseaux qui « évoquent si bien la liberté » deviennent son domaine de prédilection.

Photographe naturaliste autodidacte, ses photos sont le fruit d'un très long travail d'approche, d'une complicité avec la nature pour surprendre l'intimité de l'animal sans l'effrayer. Sur les bords du lac ou dans les bois, à l'affût pendant des heures.

Quel que soit le temps, il capte des instants sauvages qui dévoilent la personnalité de l'animal.

<http://www.stephane-corcelle.com>
info@stephane-corcelle.com



Balade végétale : à la découverte des Simples à nos pieds

Samedi 29 mai 2021 à 10h

Christine Fuchs, formée à l'École des plantes médicinales et des savoirs naturels de Lyon (ELPM), vous emmènera en balade dans Veigy-Foncenex, pour une reconnaissance des plantes santé qui nous entourent.
www.acoeursimples.fr

Prix Littéraire « La vache qui lit », c'est reparti avec la 18^{ème} édition !

Tu as entre 8 et 12 ans, la médiathèque te propose de participer au Prix Jeunesse « La Vache qui Lit ».

Comment participer ?

Tu as jusqu'au 12 juin pour lire et donner ton avis sur chacun des romans de cette sélection.

Tu es **libre** de lire autant de livres de la sélection que tu le souhaites, mais attention, il est nécessaire de **remplir un bulletin par roman lu et par personne**.

Ton avis permettra de désigner le-la lauréat.e parmi les 5 auteur.e.s sélectionné.e.s.

Pour en savoir plus :

<http://www.aubonheurdesmomes.com>

<https://www.savoie-biblio.fr/CULTURE/la-vache-qui-lit-un-vache-de-prix.aspx>



de Mireille

Antonio, jeune luthier de Crémone, entreprend cinq voyages dans la région des "Montagnes roses" dans le but d'acheter du bois pour ses violons...

J'ai été touchée par ce livre qui parle d'amour, de musique et de voyages, non pour découvrir un lieu, mais pour trouver LE bois pour fabriquer Le violon.

Poésie, tendresse, confiance, patience et persévérance sont les mots qui me reviennent en pensant à ce livre. Une bien belle musique...



La médiathèque est actuellement ouverte aux horaires suivants :

Mardi		14h-17h30
Mercredi	10h-12h	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi		14h-17h30
Samedi	10h-12h	

BIENTOT...

LA "SEMAINE des ARTISTES"
du
3 au 10 juin 84

ORGANISEE PAR LA REUNION DES SOCIETES SPORTIVES ET CULTURELLES
DE VEIGY-FONCENEX

AVEC
TOUS LES JOURS

ANIMATION CULTURELLE sous chapiteau
(musique, théâtre, chansons, danse, jeux,...etc...)

EXPOSITION ARTISANALE ET DE PEINTURE dans la salle communale

Echo juin 1984

Samedi 3 septembre

FÊTE AU VILLAGE

"FONCENEX"

ORGANISÉE PAR LA COMMISSION DES LOISIRS

AVEC

JAMBON A L'OS CUIT SUR PLACE AU FEU DE BOIS AVEC SA GARNITURE
(CHOUX - POMME DE TERRE)

PÂTISSERIE

BUVETTE

AU PROGRAMME

- Dès 18 heures, concert avec la participation de l'Union Mualcate de Veigy-Foncenex.
- Repas
- Animation
- et traditionnels jeux pour le jambon et la rosette.

BAL GRATUIT

COMME DE COUTUME LES HABITANTS DU QUARTIER QUE NOUS FÊTONS OFFRENT DES PÂTISSERIES. AUSSI NOUS TENONS D'AVANCE À REMERCIER, TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS FERONT DONNS DE PETITS GATEAUX.

Echo n° 95 - 1994

Echo n° 10 - 1978

SUPER LOTO
78/79

de l'Association
des Parents d'Elèves

Samedi 2 Décembre 78

A 21 H. PRECISES

AU FOYER SAINT GEORGES

DE TRES BEAUX LOTS ...

DONT :

- JAMBON
- MINI VELO
- MIJOTEUSE
- COUVERTURE
- TROUSSE OUTILS
- SKIS

etc . etc ...

venez nombreux ...

La compagnie Cadenza en résidence au Damier de Veigy-Foncenex depuis 2018 prépare son tout nouveau spectacle dont le DVD sortira en mai 2021.

Le spectacle Opéra 3.0, 2037 le commencement est original dans le sens où c'est un spectacle interactif. En effet, **Opéra 3.0** fait appel à la technologie et propose au public de créer son propre opéra, en choisissant parmi plusieurs directions proposées par Opéraz (le maître du jeu incarné par notre comédien Luc Chambon).

Le public vote depuis son smartphone pour influencer le cours de l'intrigue : tout est possible, du drame au vaudeville en passant par la passion amoureuse, la trahison, et toutes les émotions humaines. L'on va rire - ou l'on va pleurer, peut-être. Personne ne le sait, ni le spectateur, encore moins les artistes sur scène... Voilà tout le sel, toute la saveur d'Opéra 3.0.

Le nouveau spectacle **2037, le commencement** a tout d'un opéra : des costumes, des décors, six

chanteurs lyriques, un pianiste, un chef, un comédien, une scénographie, des lumières, des projections d'images, à ceci près que ce n'est pas un opéra que vous pouvez entendre mais... 256 ! 256 scénarios possibles, 63 airs d'opéra dont 30 airs par chanteur soit 90 minutes pour créer votre opéra !

La compagnie Cadenza, c'est une bande de copains (chanteurs, instrumentistes, techniciens et administratif) œuvrant en collectif pour faire aboutir leur bébé. Portés par un enthousiasme à toute épreuve, leur énergie pour donner un nouveau souffle à l'opéra et faire découvrir leur art au plus grand nombre est sans limite.

Cadenza regroupe six chanteurs lyriques professionnels de France et de Suisse. Ils sont dirigés par un chef d'orchestre et accompagnés par un pianiste. Ces artistes sont par ailleurs entourés par une équipe de metteur en scène, techniciens, vidéaste, dessinateur, créateur lumière afin de réaliser des opéras dans la forme interactive si originale et qui fait toute l'essence de la compagnie !

En résidence du 15 février au 4 mars 2021, la compagnie Opéra 3.0 va enregistrer et filmer son spectacle qui sera disponible en DVD en mai 2021 !

Renseignements : diffusion.opera3.0@gmail.com

Suivez Cadenza sur facebook : [compagnie.cadenza-opera3.0](https://www.facebook.com/compagnie.cadenza-opera3.0) le premier opéra interactif

Administration : Élisabeth Muller – 06 82 20 01 52

Diffusion : Christophe SAM – 07 86 75 00 64



Chères Veigyciennes, chers Veigyciens,

Nous pensions le sujet "démolition de la maison communale" clos. Après de longues années d'expertise, le jugement du Tribunal de Grenoble du 18 juin dernier confirmait **en toute neutralité**, la valeur identitaire, historique et urbanistique de la maison, et s'opposait à sa démolition. Madame le Maire ayant décidé de ne pas faire appel, il était donc temps de tourner la page, de regarder vers l'avenir et de réfléchir aux meilleures façons d'exploiter cette place, avec la maison et l'église en toile de fond.

Que peut-on faire de cette maison et de ses abords pour transformer ce lieu en un espace bénéfique pour les Veigyciens ? Les idées ne manquent pas... un espace convivial intégrant le jardin situé derrière et alliant un marché, un lieu de rencontre et de culture. Notre commune en pleine croissance aura encore bien des besoins de lieux publics !

Tout projet se doit de passer par une étude raisonnable de faisabilité, une estimation des coûts de réhabilitation et de fonctionnement dans le temps. Rappelons néanmoins que notre commune a la chance de bénéficier de recettes fiscales par habitant bien au-dessus de la moyenne nationale (+50 %).

Aussi lorsque lors du conseil municipal du 29/01/21, Madame le Maire a proposé la mise en place d'une commission d'étude portant sur "l'aménagement de la place de l'église", nous nous en sommes réjouis, même si nous avons plaidé en faveur d'un comité consultatif composé d'élus, de citoyens, d'associations et d'experts, proposition rejetée par la majorité.

Quelle ne fut donc pas notre surprise - **et notre déception !** - en découvrant dans l'ordre du jour l'objet de cette commission, qui étudierait deux projets :

- Conservation du bâtiment existant, en précisant son affectation et en calculant non seulement le coût d'investissement mais également le coût de fonctionnement du bâtiment ;
- Démolition du bâtiment existant, en vue de donner à cette place un espace pour le marché hebdomadaire, comme étudié dans le projet d'aménagement du centre.

Ainsi donc, le projet d'étude n'a pas démarré que déjà la majorité inclut dans son champ de réflexion la solution d'une démolition ? Cela avait peut-être été véhiculé comme argument lors de la campagne pour les municipales, mais le Tribunal n'avait pas encore rendu sa décision au sujet du recours. **C'est surtout offrir bien peu de crédit aux alternatives et faire fi du jugement rendu en juin dernier.**

Par ailleurs, en opposant systématiquement conservation de la maison communale et déploiement du marché local, la majorité propose une vision plutôt étriquée de ce que pourrait être ce centre de village. Il ne demande pourtant qu'à être exploité ! Les propositions des habitants pourraient d'ailleurs être recueillies !

Nous avons demandé de retirer du champ d'étude cette démolition qui nous égarerait à nouveau dans une voie sans issue et stérile.

Par le biais d'une proposition d'amendement, nous avons formulé une réflexion d'étude constructive autour des trois axes suivants :

- Options d'affectation du bâtiment de la maison communale et chiffrage de l'investissement et coût de fonctionnement correspondant
- Développement et organisation du marché hebdomadaire
- Aménagement de la place de l'église et de ses abords.

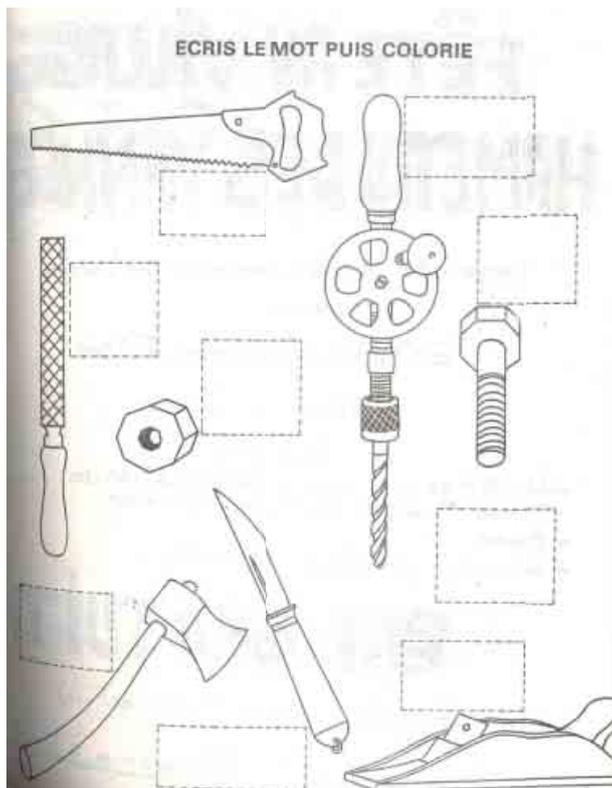
Madame le Maire n'a d'abord pas souhaité retenir notre proposition, estimant que « mis à part la formulation différente, cet amendement n'apportait rien à la réflexion ». Elle a par ailleurs tenté de rassurer en fin de débat, concédant que la démolition ne serait pas à l'étude.

Les élus de Réunir pour Agir Autrement ont dénoncé fermement ces intentions irrationnelles de mettre à égalité l'option d'une réhabilitation et l'option d'une démolition. Car cette dernière a bien été rejetée **sur le fond** par une décision de justice, laquelle s'est basée sur une quantité d'avis autorisés pour conclure à une « erreur manifeste d'appréciation » du maire. On ne peut être plus clair pour désigner une direction tristement conflictuelle à ne plus suivre.

Nous attendons avec impatience l'élaboration d'un projet rassembleur, à la hauteur de notre village.



Echo n° 11
Solution dans l'Echo n° 201



Juin 1986

Echo 49 - 1987



Faites broyer vos branchages au lieu de les apporter en déchetterie.

Thonon Agglomération propose un service saisonnier gratuit : le broyage des branchages à domicile. Vous pouvez ainsi faire broyer les déchets verts les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages.

PROCHAINE CAMPAGNE : PRINTEMPS 2021

La campagne de broyage à domicile pour le printemps 2021 débutera mi-mars jusqu'au mois de juin (dates exactes à venir).

Inscriptions dès le 15 février 2021.

Qui peut bénéficier du service ?

L'ensemble des foyers des communes de Thonon Agglomération, dans la limite d'une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne).

Pourquoi faire broyer ses branchages ?

- Vous limitez vos déplacements à la déchetterie : c'est un gain de temps et de carburant.
- Vous participez aussi à la réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité. Le développement du broyage

permet de maîtriser les coûts liés à la collecte en déchetterie, mais aussi de réduire la circulation des camions de collecte ; le volume de déchets verts déposés sur un samedi dans les déchetteries de l'agglomération représente en moyenne 40 camions.

- Enfin, le broyat, qui devra dans tous les cas être valorisé sur place, peut être réutilisé pour améliorer la qualité de votre compost ou pailler vos massifs : étalé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir votre jardin !

Le service est gratuit dans la limite de 25 m³ de branches à broyer par foyer.

* Les conditions pour bénéficier du service :

- être domicilié dans l'une des communes de Thonon Agglomération
- accepter le règlement du service
- une intervention par foyer et par campagne de broyage (printemps et automne)
- volume de déchets verts minimum requis : 2 m³
- volume de déchets verts maximal : 25 m³
- diamètre des déchets verts acceptés : de 1 à 10 cm
- les branchages doivent être situés sur un chemin carrossable.



Qu'est-ce que le compostage ?

Il s'agit d'un processus naturel de transformation des déchets de cuisine et de jardin en humus riche en éléments nourriciers par l'action de bactéries, de champignons et de petits invertébrés.

Le compost qui en résulte a de multiples avantages c'est un amendement gratuit, riche en matières organiques, humus et fertilisants, qui retient davantage l'eau, protège les végétaux des parasites et maladies.

Pourquoi composter ses déchets ?

Le compostage est un procédé qui permet de réduire jusqu'à 30 % le poids de vos poubelles. C'est un procédé écologique, économique et pratique. Il contribue à protéger l'environnement en évitant la pollution occasionnée par la circulation des camions de collecte, mais surtout en diminuant le tonnage de déchets à incinérer. Le compostage permet aussi de réduire la quantité de déchets verts à amener à la déchetterie et donc de diminuer leurs coûts de traitement.

Que peut-on composter ?

Tout ce qui est biodégradable et le plus naturel possible ! Pensez à bien diversifier les apports.

Compostage en bac ? Je me procure un composteur à tarif préférentiel

Je contacte Thonon Agglomération : par téléphone au 04 50 31 25 00 ou en me rendant directement à Thonon Agglomération - antenne de Perrignier - 81 place de la Mairie - 74550 Perrignier ; pour obtenir un bon de réservation. Je pourrai ainsi obtenir toutes les informations préalables à une bonne utilisation de mon composteur.

Je retire ensuite mon composteur (déchetteries de Douvaine ou Sciez, ou auprès du Service prévention et gestion des déchets à Thonon-les-Bains).

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



DÉCHETS À METTRE DANS LE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Restes de repas, croûtes de fromage
- ✓ Marc de café, filtres, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œufs écrasées
- ✓ Aliments abîmés, pain rassis

DÉCHETS DU JARDIN

(si non traités)

- ✓ Feuilles mortes et écorces d'arbres
- ✓ Tonte de gazon (en quantité limitée)
- ✓ Branchages de petite taille
- ✓ Pailles et foin
- ✓ Mauvaises herbes (si non montées en graine)
- ✓ Fleurs et plantes fanées

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- ✓ Serviettes et mouchoirs en papier, essuie tout
- ✓ Carton non imprimé déchiré (boîte d'œufs, carton pizza...)
- ✓ Cendres de boie refroidies en petite quantité

DÉCHETS À NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

- ⊗ Restes de viande ou de poisson (pour éviter rongeurs et nuisibles)
- ⊗ Huiles de friture ou de vidange
- ⊗ Coquilles de fruits de mer
- ⊗ Noyaux, coques de noix et de noisettes

DÉCHETS DU JARDIN

- ⊗ Grosses tailles ou branches entières
- ⊗ Mauvaises herbes grainées
- ⊗ Gravier, sable, cailloux
- ⊗ Déchets de jardin traités chimiquement
- ⊗ Végétaux à décomposition difficile (thuyas, résineux...) non broyés

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- ⊗ Excréments d'animaux (litières)
- ⊗ Cartons et papiers imprimés
- ⊗ Cendres de charbons, barbecue
- ⊗ Mégots et ordures ménagères en général

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Ecole de Musique de Veigy



Confinement acte II

Le décret ministériel du 28 octobre 2020 nous a obligés à modifier de nouveau nos modes d'enseignement et de repasser l'ensemble de nos cours en visioconférence jusqu'aux vacances de Noël. Ceux-ci se sont très bien déroulés.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site ou notre page Facebook afin d'écouter l'ensemble des vidéos enregistrées lors de ce second confinement. Ces vidéos ont rencontré un beau succès auprès des parents d'élève mais également auprès des résidents de l'Ehpad « Les Erables ».

La reprise en présentiel du 4 janvier s'est faite aux grés des changements d'horaire du couvre-feu. Si celle-ci a ravi l'ensemble des élèves et professeurs qui ont pu se retrouver, les nombreux changements et adaptations faites chaque semaine ont un impact conséquent sur la vie notre école de musique.

Les dates à retenir

- Si la situation sanitaire le permet, le concert annuel de l'école de musique aura lieu le samedi 5 juin.
- Ensemble de cuivres « Couleurs Cuivres ». Deux professeurs de l'équipe pédagogique de l'école

de musique viendront renforcer les musiciens intervenants de l'ensemble « Odyssée » auprès d'une classe de CM1 de l'école primaire de Veigy-Foncenex lundi 22 février et le jeudi 18 mars. Cette collaboration a pour but de faire découvrir les instruments de la famille des cuivres à un ensemble de jeunes artistes en herbe. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet artistique de grande échelle rassemblant de nombreux acteurs culturels du Chablais.

Restez à l'affût de publications sur notre site et nos pages Facebook et Instagram (em_veigy) pour suivre l'actualité de notre école de musique.



Depuis maintenant une année, la situation sanitaire inédite entraîne d'incessants changements dans la vie des associations. Nombre d'entre elles n'ont pas eu l'autorisation de reprendre la moindre activité depuis de nombreux mois. Notre commune se doit de respecter les préconisations de la préfecture et il nous a été rappelé en début d'année que **seuls les conservatoires de musique assurant des formations diplômantes pouvaient déroger aux horaires du couvre-feu.**



Bonjour à tous,

Nous aurions tellement aimé vous annoncer la date exacte de reprise de nos activités, ainsi que celle de la représentation d'Opéra 3.0 au Damier.

Mais, malheureusement, en ce qui concerne la chorale, nous sommes toujours sous le couvre-feu et ne pouvons donc nous retrouver pour les répétitions programmées à 20 h 15.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons toujours pas si l'Opéra 3.0 aura lieu aux dates prévues initialement les 3 et 4 mars.

Nous sommes dans l'attente des autorisations gouvernementales, conditions sanitaires obligent.

Ceci dit, en consultant le site officiel de la mairie ou les différents points d'affichage dans la commune, vous aurez accès à ces renseignements dès que nous pourrons vous les fournir avec précision.

Enfin, la personne de contact du XV de Chœur est toujours à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant la pratique du chant au sein de la chorale.

Gardez tous le moral, préservez votre santé et à tout bientôt.

Contact : Catherine Villedieu : 04 50 94 23 06, mail : villedieu-catherine@wanadoo.fr

Echo n° 43 - 1986



Echo n° 43 - 1986

A VEIGY
L'UNION MUSICALE
 ET SON **GROUPE VOCAL**

2 concerts exceptionnels

Vendredi 25 AVRIL
 à 20h30

Dimanche 27 AVRIL
 à 17H

Salle St Georges



Echo n° 43 - 1986

L'ECHO de VEIGY

100^e ANNIVERSAIRE DE LA MUSIQUE A VEIGY

1881

20-21 JUIN 1981

(Additional text in the image: 'M.P. 81', 'POUR', 'POUR')



Bonjour à tous,

Ce premier numéro de l'année ne nous permet malheureusement pas encore de vous annoncer la reprise des répétitions et concerts de l'Union Musicale. Le monde associatif et culturel est toujours à rude épreuve. Ces longs mois sans pouvoir jouer ensemble sont difficiles et nous avons vraiment hâte de pouvoir nous retrouver et vous retrouver ! Alors pour patienter et ne pas laisser place à la morosité, nous vous proposons quelques idées de concerts à écouter en ligne, en attendant le retour des concerts « live ».

Commençons, pour rester dans le thème de l'harmonie, avec l'excellent **Toulouse wind orchestra**

« Créé en 2015, le Toulouse Wind Orchestra est un orchestre à vent, appelé aussi « orchestre d'harmonie », déjà reconnu dans le paysage musical toulousain, français et international. Classé troisième mondial au World Music Contest de Kerkrade en Hollande en 2017, l'orchestre a donné depuis sa création une quinzaine de concerts de haut niveau, accompagnant des solistes de grand talent, et proposé à un public conquis des programmes variés et adaptés à un auditoire hétérogène. »



<http://www.toulousewindorchestra.com/videos/>

Pour une bonne dose de vitamines, poursuivons avec **Nicolas Gardel & the head bangers**

« THE HEADBANGERS, LITTÉRALEMENT « CEUX QUI SECOUENT LA TÊTE », FAIT SE BOUSCULER LES IDÉES ET GROOVER LES RYTHMES AVEC CET IRRÉPRESSIBLE PETIT HOCHEMENT DE TÊTE DE PLAISIR... Nicolas Gardel déjoue les clivages en alliant avec style et originalité un jazz moderne, faisant dialoguer funk et musique Pop Electro. Aux frontières de ces différents styles, le groupe réussit à ouvrir les perspectives avec un son singulier, puissant, élégant, doté d'une énergie et d'une créativité ravageuses. »

DES NOUVELLES DE L'UNION MUSICALE



<https://www.youtube.com/channel/UCZytzsBtebyGP6DRzffVFhA>

Et pour finir, l'ensemble préféré de l'UMV, le **Bigupband** avec leur dernier concert intitulé *Symphonic tribute to Stevie Wonder*, interprété avec l'orchestre de chambre de Genève le 5 décembre dernier au Victoria hall, sans public mais diffusé en direct sur Léman bleu.

« Ce jeune ensemble professionnel et très dynamique est composé de la fine fleur de la nouvelle scène romande formée dans les Hautes écoles de musique de Genève, Lausanne et Berne ou encore au sein de prestigieuses écoles américaines telles que le Berklee College of Music de Boston ou la Manhattan School of Music de New York. L'ensemble ainsi constitué dispose d'une patte sonore spécifique et s'attache à développer sa propre identité dans le paysage musical romand. L'excellence et la personnalité de ses musiciens en font un orchestre de premier plan. »

Et justement nous connaissons bien certaines de ces personnalités puisque notre chef Adrien Léger et notre ancien chef Ronan Yvin font partie du Bigupband. Et nous n'en sommes pas peu fiers !



<https://youtu.be/j-kVfSmUDzc>

BIG UP' BAND © 2021

En vous souhaitant de passer un bon moment en musique, portez-vous bien et à bientôt !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Laurent Démolis, Président de l'UMV au +41 78 714 43 03



Tennis Club

de Veigy-Foncenex

Amis sportifs,

Bonne nouvelle ! Malgré la pandémie, en dehors des périodes de strict confinement, nous avons pu pratiquer notre sport en plein air. Toutefois tout le monde doit bien jouer le jeu en respectant les protocoles sanitaires à commencer par les réservations obligatoires sur le site de réservation des courts et respecter 2 mètres de distance en toutes circonstances.

Nous voilà déjà en 2021, à l'aube d'une nouvelle saison tennistique 2021. Le printemps arrive, il est temps de se reprendre en main. Nous allons essayer de dépasser le train-train quotidien « maison, boulot, dodo » et ajouter le sport dans cette liste. Les journées s'allongent, le besoin de prendre l'air et de se dépenser augmente. Alors à vos raquettes avec votre gel hydroalcoolique, sans oublier les règles sanitaires adaptées à la pratique du tennis (affichées dans les courts).

L'année tennistique a été difficile pour tous, alors pour nous adapter aux conditions et permettre sa tenue, nous allons effectuer notre Assemblée Générale le 4 mars à 20h00 à 18h30 par vidéoconférence où en plus de faire le bilan des activités et des comptes 2020, un nouveau comité sera élu pour 2 ans.

Le bilan des inscriptions exclusivement par correspondance l'an dernier est très positif dans les conditions actuelles car nous avons reçu plus de 100 nouvelles inscriptions ou renouvellements pour la saison 2020 contre environ 160 en 2019.

Pour les cours, malheureusement seuls les stages d'été et d'octobre ont pu être maintenus, mais avec un grand succès. Pour cette année, nous souhaitons être optimistes, nous espérons pouvoir reprendre les cours et les stages pour les enfants d'avril à juin. Le calendrier sera bien entendu adapté à la situation sanitaire du moment.

Afin que nous puissions nous organiser au mieux, les inscriptions pour les cours et le stage de Pâques sont ouvertes dès à présent par correspondance ou e-mail, **jusqu'au 31 mars inclus**. Passé ce délai nous ne pouvons garantir de place ou la tenue du stage. Nous avons une boîte aux lettres sur le mail piéton ou vous pourrez déposer les fiches d'inscription dûment signées avec soit un règlement par chèque (pour les courriers), soit un règlement par virement bancaire (pour les e-mails). Dans les deux cas l'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. Les cours et stages seront remboursés en

cas de fermeture administrative des courts.

Les inscriptions simples doivent également être effectuées par correspondance. Pour les renouvellements d'inscriptions n'oubliez pas de nous renvoyer l'ancien badge, nous vous ferons parvenir le nouveau badge dès l'inscription validée.

Nous avons conscience que la pratique du tennis a été pas mal entravée par les diverses mesures imposées, dont notamment les confinements de plusieurs mois, c'est pourquoi nous faisons un geste pour nos membres ayant cotisé en 2020 en vous proposant des tarifs réduits valables uniquement pour la saison 2021.

Adhésion 2021 :

Enfants (<18 ans) : 20 €

(10 € pour les renouvellements de 2020)

Adultes (≥18 ans) : 60 €

(40 € pour les renouvellements de 2020)

Cours et stages 2021 : Nous prévoyons entre 4 joueurs minimum et 6 joueurs maximum par leçon, compte tenu des mesures sanitaires. Les tarifs restent inchangés mais sont remboursables au prorata des cours dispensés par rapport aux cours prévus, en cas d'empêchement sans solution de rattrapage :

- Ecole de tennis pour enfants (≥ 6 ans) : 70 € pour 8 cours hebdomadaires assurés entre début avril et début juillet 2021.
- Stages enfants (≥ 6 ans) : 60 € par semaine pour 1h minimum par jour de pratique pendant 5 jours.
- Ecole de tennis pour adultes (≥ 15 ans) : 100 € pour 8 cours hebdomadaires assurés entre début avril et début juillet. (A l'heure de l'écriture de cet article, les cours pour adultes (≥18 ans) ne sont pas autorisés)

Nous essayons de répondre rapidement à vos demandes, mais n'oubliez pas que nous sommes tous des bénévoles, et faisons de notre mieux. D'ailleurs, si vous êtes motivés, n'hésitez pas à rejoindre notre comité.

Prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

Le comité du Tennis Club de Veigy-Foncenex





Les K'bolés du Solex

En décembre 1940, un moteur est installé sur un vélo d'homme Alcyon à grandes roues de 700, couleur noir à filets blanc et rouge, c'est le premier modèle de VéloSoleX qui venait de voir le jour. En décembre 1940, les Français et une partie de l'Europe vivaient sous couvre-feu.

Janvier 2021... L'histoire est un éternel recommencement !
Janvier 2021 la vie continue et celle des K Bolés reste riche de projets.

Notre agenda témoigne de notre volonté d'être dans une dynamique associative au service de ses membres.

Pour ce faire, nous pouvons déjà vous présenter quelques dates de notre agenda annuel :

- Atelier mécanique, fin avril
- Tour du Lac, mi-juin
- Sortie nocturne, courant de l'été
- Rallye, septembre
- Surprise... décembre

Nous gardons une flexibilité qui nous permettra de nous adapter au gré des différents plans sanitaires.

Nous mesurons en écrivant ces quelques lignes, que l'Echo que vous tenez en vos mains porte le numéro 200. A raison de quatre publications par an, nous vous laissons le soin de faire le calcul.

Mais au-delà de ce clin d'œil, cette longévité nous prouve une chose, que les bonnes idées ont la vie longue, qu'elles soient sur papier ou sur deux roues.

Merci à leurs créateurs !



Echo n° 80 - Février 1992



SPORT

- TOURNOI DE JEUNES -

Le Samedi 27 mai 78, à partir de 13H30, le C-S- VEIGY organise, pour la première fois, un grand tournoi de JEUNES -

Le Tournoi comprendra : 8 clubs de la région, avec chacun 3 équipes, (une équipe minime, une pupille et une poussin) soit au total 24 équipes de 7 joueurs chacune.

Il y aura donc environ 240 jeunes (avec les remplaçants) qui participeront à cette grande fête du FOOTBALL.

Nous espérons que nombreux seront les parents et amis des joueurs ainsi que tous ceux qui aiment voir jouer et encourager les Jeunes.

Le C-S VEIGY organise cette fête seulement pour faire jouer les jeunes et c'est pourquoi l'entrée sera gratuite.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les généreux donateurs (commerçants, artisans ...) qui nous ont donné presque 1 000 Fr. pour acheter les coupes et diverses récompenses.

Le Comité du Football à été très touché par ce geste, et renouvelle ses remerciements.

Nous espérons que le public sera au rendez-vous le 27 Mai pour apprécier l'excellent travail effectué par notre école de football.

Notre dernier souhait est que le beau temps soit aussi de la partie.

Echo n° 4 - 1977



LES NOUVELLES DU CLUB SPORTIF DE VEIGY

*Vous pouvez nous suivre
sur www.cs-veigy.com
et notre page Facebook*

Après une bonne reprise de la saison et des entraînements, le club a dû stopper net ses entraînements et matchs une nouvelle fois le 30 octobre 2020.

Les entraînements ont pu reprendre depuis décembre 2020 pour les plus jeunes grâce au travail de Lilian, Stéphane H, Joel, Mark et Manue et dans le respect des contraintes sanitaires.

Cette saison particulière va néanmoins priver, une nouvelle fois, le club d'une bonne partie de ses revenus (annulation des lotos notamment), il est donc encore plus important de le soutenir (notamment financièrement) à l'aube de ses 80 ans.

C'est pourquoi, le club souhaite remercier encore et toujours toutes les personnes qui le font vivre : joueurs, éducateurs, sponsors, membres du comité, mairie, parents et bénévoles. Si les matchs ne peuvent se tenir, le comité s'est activé et a pu discuter des différents projets en attendant qu'une date de reprise soit fixée par le district.

Parmi ceux-ci figure notamment la refonte de la commission « sponsoring » sous l'impulsion d'Antoine, Leonardo et Joël. Cela va de pair avec une approche budgétaire « bottom-up » en prenant en compte les besoins en matériel dans les différentes catégories et en essayant de décrocher des sponsors.

La commission « communication » doit aussi être réorganisée.

La partie finance est évidemment surveillée très régulièrement et gérée très prudemment, car le club ne peut pas compter sur ces revenus habituels en cette période sanitaire compliquée mais doit toujours honorer ces charges fixes.

L'organisation d'un stage par un des plus grands clubs au monde dans nos infrastructures est aussi à l'étude pour cet été.

Enfin, la possibilité de maintenir l'organisation des 80 ans cette année est aussi étudiée et sera décidée au vu de l'évolution de la situation sanitaire.

Ce numéro de l'écho étant consacré au Veigy d'avant, il nous permet de porter un éclairage sur l'historique du club.

Le CSV a été fondé en 1941 et fête donc ces 80 ans cette année.

Les fondateurs du club sont Messieurs Bréasson, Rossiaud et Sorlier.

Il a été créé en pleine guerre mondiale pour des activités de football et de gymnastique.

Le club évolue au fil des années avec des équipes seniors et les premières équipes de jeunes apparaissent en 1976.

Plusieurs présidents se sont succédés :

- M. Jean Bréasson (fondateur du club)
- M. Frossard
- M. Casimir Lazzarini de 1969 à 1972
- M. Raoul Ricco de 1972 à 1976
- M. Jean Neury de 1976 à 1987
- M. Roger Della Maggiore de 1987 à 1989
- M. François Chevallay de 1989 à 1993
- M. Bruno Sorrenti de 1993 à 2000
- M. Serge Leadermann de 2000 à 2006
- M. Nicolas Sauge de 2006 à 2009
- M. Gilles Ruche depuis 2009.

De nombreux dirigeants ont œuvré au sein du club, il est impossible de tous les nommer mais le comité actuel souhaite évidemment tous les remercier, car sans eux, le club n'aurait pu perdurer aussi longtemps.

Prochains évènements au CSV

Reprise des entraînements

La date sera fixée par les instances dirigeantes de la FFF, de la ligue et du district en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Stage de Pâques

Les dates seront fixées pendant les vacances scolaires, et dépendent de l'évolution de la situation sanitaire.

Grand tournoi Jean-Marie Lejeune

La date est fixée est au 19 et 20 juin 2021 et dépend de l'évolution de la situation sanitaire.

Vous désirez nous rejoindre ? N'hésitez pas ! Si vous avez besoin de renseignements, contactez :

- Lilian (apprenti BMF) au +336 32 68 08 41
- Stéphane H. (responsable du foot animation) au +33 6 16 84 25 68,
- Gilles (président) au +41 78 738 22 29.

Nous espérons que vous et vos proches vous portiez tous bien et espérons vous revoir tous très bientôt.

SHINTAIDO

Art du corps, nature et culture japonaise



LEMAN

La Méthode Aoki

Bouger, respirer, rester connecté avec les autres et la nature

Comme bon nombre d'associations, l'ASL a adapté sa pratique aux conditions sanitaires : pratique en extérieur, nombre de pratiquants limité, distanciation physique...

Depuis le début de l'année, nous proposons une séance dominicale de trente minutes à destination de toutes les personnes intéressées à bouger, respirer et rester connectées aux autres et à la nature : la Méthode Aoki, du nom du fondateur du shintaido.

Pratiquer la Méthode Aoki

Dimanche 9h30 – 10h,
terrain stabilisé de Veigy-Foncenex
(Si pluie sous le chapiteau)



Infos 06 52 64 32 85

<https://shintaidoleman.wordpress.com>

Association Shintaido Léman

Présidente Véronique Gomez
Trésorier François Pellaton
Instructeur Raphaël Weill

L'association Shintaido Léman est affiliée à la Fédération Sports Pour Tous, agréée par le Ministère de la Santé et des Sports.



Veigy Judo expérimente le air Judo

Pour faire face à la pandémie, le gouvernement a autorisé la reprise des sports avec une consigne : aucun contact ! Pour un sport comme le judo, qui est un art martial utilisant la force de l'autre et la saisie du kumikata (saisie du kimono) pour créer la chute, l'annonce a été une vraie surprise.

Pour autant, nous avons relevé le défi pour les quelques semaines de répit qui nous ont été accordées au retour des vacances de Noël. Christophe, le prof de judo, a redoublé d'imagination pour que les petits judokas puissent apprendre tout en s'amusant.

Ils ont eu la surprise d'essayer le air Judo grâce à des activités alliant endurance et agilité, tout en restant ludiques pour leur permettre de reprendre le sport.

Pour les plus grands, il faudra encore attendre un peu et peut-être devra-t-on encore puiser dans notre imagination, dans les mois qui vont suivre. Mais, ce que cette période nous apprend sur nous-mêmes, c'est que nous avons tous au fond de nous cette adaptabilité, cette agilité qui nous permet de toujours innover pour pouvoir avancer ensemble.

Pour finir, vous l'avez sûrement entendu dans les médias : une des conséquences de cette pandémie est l'inactivité et cela touche surtout les

plus jeunes. Cela peut aussi avoir d'autres conséquences pour la santé.

Alors, n'oubliez pas de bouger ! Le sport permet de se faire du bien, au corps et surtout au moral. Du côté de Veigy judo, nous allons profiter des prochaines vacances pour reprendre les vidéos ludiques et sportives pour nos adhérents. A bientôt en visio et, espérons-le, à très vite sur le tatami.

Christophe et Véronique GAUDET
www.veigyjudo.fr





C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès d'un de nos membres, Loïc TOURAIS.

Loïc nous avait rejoints en 2007, après avoir obtenu son titre de ceinture noire 1^{er} Dan au club de Sciez. Encore étudiant, il menait brillamment ses études tout en gravissant les échelons au sein de notre école. Il obtint sa ceinture noire 2^{ème} Dan en 2010, ainsi que son brevet d'enseignant, puis sa ceinture noire 3^{ème} Dan en 2014.

Son enthousiasme et ses performances ont rapidement fait de lui un ju-jutsuka à imiter ! Il faisait l'admiration de tous, et plus particulièrement des plus jeunes, lorsqu'il réalisait ses roulades spectaculaires. D'une grande générosité, il n'hésitait pas à se rendre disponible pour servir de partenaire à l'ensemble d'entre nous lors de nos passages de grades, alors même qu'il poursuivait encore ses études. Soucieux du geste parfait, il n'avait de cesse d'apporter son aide et sa contribution. Nous garderons de Loïc le souvenir d'un jeune homme doté d'une grande noblesse d'âme, tel un Samouraï.



Par ces quelques lignes, nous avons souhaité lui rendre hommage et apporter notre soutien à toute sa famille.

Tél. 04 50 94 94 41 – email veigyjujutsu@orange.fr – Site ww.etaj.fr
Site Facebook Veigy Henshin Ryu – Jujitsu Traditionnel

QI GONG / HAPPY MOUVEMENTS / YOGA-QI Enfants

Reprise dès autorisation des instances gouvernementales

QI GONG

Corps, Souffle, Esprit, pour la santé et le mieux-être global.



Bien-être

Harmonisation énergétique et

Rétablissement de l'harmonie du corps et de l'esprit

Séances : théorie + pratique : mardi et mercredi 19h à 20h15

Salle 1^{er} étage Services Techniques, ch. Triche-Lebeau Veigy-Foncenex

Moniteur : Chi MARIZ-NGUYEN



HAPPY MOUVEMENTS

Adultes tous âges.

Mix de : Yoga douceur, stretching, Qi Gong, relaxation. Alternance de mouvements doux et énergiques. Déblocages des articulations pour plus de souplesse et mobilité.

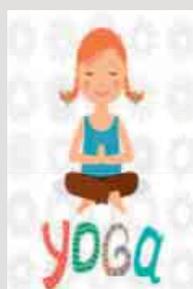


Séances : Mardi matin de 10h à 11h et

Vendredi après-midi : de 13h15 à 14h15

Salle du DAMIER, rte des Voirons- Veigy-Foncenex

Monitrice : Liliane Raboud



YOGA-QI pour les ENFANTS

- Méthode ludique pour apprendre à se concentrer
- exercices d'attention
- apprentissage de la respiration et relaxation,

Séances Mercredi sur inscription

Enfants : 4-6 ans : 16h15-17h

6-12 ans : 17h00 -17h45

Salle 1^{er} étage Services Techniques, Ch. Triche-Lebeau, Veigy-Foncenex

Monitrice : Liliane Raboud



Renseignements et inscriptions : Association VITAL'IMPULS

M. Chi MARIZ-NGUYEN et Mme Liliane RABOUD

e-mail : vital.impuls@orange.fr et/ou chimariz@outlook.com

Tél 0450 94 80 07 Port. 06 25 63 01 04



Club d'Échecs de Veigy-Foncenex

Club d'échecs de Veigy-Foncenex
Mail : echecs.veigy@gmail.com
Tél. : 06 12 62 04 05

Malgré cette période particulière, le club est toujours très actif. De nombreux enfants et quelques fidèles adultes suivent les cours en distanciel et s'affrontent assidûment lors des tournois hebdomadaires en ligne.

L'école élémentaire François Périllat de Veigy est inscrite, avec 51 autres équipes, pour le championnat de France des Écoles en ligne 2021.

Dans ce championnat, il est prévu que les 8 écoliers de chaque équipe soient rassemblés dans un même lieu pour jouer leurs parties. Malheureusement, avec la situation sanitaire ce championnat est temporairement suspendu.

Ces écoliers sont pourtant impatients de jouer et en attendant de pouvoir participer aux championnats de France des écoles, une solution alternative plus simple est mise en place : les Batailles sur l'échiquier 2021. Il s'agit en fait d'un tournoi par équipes en ligne sur le site Lichess.

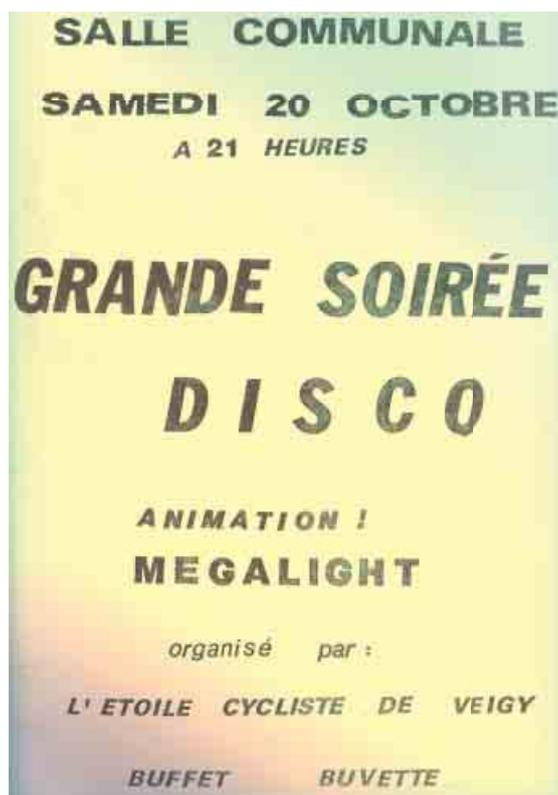
Le 3 février, 18 enfants du club ont représenté l'école de Veigy lors de ces batailles par équipes. Ils ont brillamment terminé premier de leur groupe en s'imposant face à de fortes équipes tels que Paris et Bordeaux. Ils sont tous très motivés pour continuer cette aventure et nous sommes très fiers d'eux. Félicitations à tous les jeunes pour leur participation avec une mention spéciale pour Camille VIEIRA DE MELLO qui termine 1^{ère} de son équipe et 2^{ème} du tournoi.

De plus, le club a la chance d'avoir été rejoint cette année par le MI Sébastien JOIE. Ses masterclass sont très appréciées de tous et sa participation aux compétitions adultes par équipe nous apporte beaucoup.

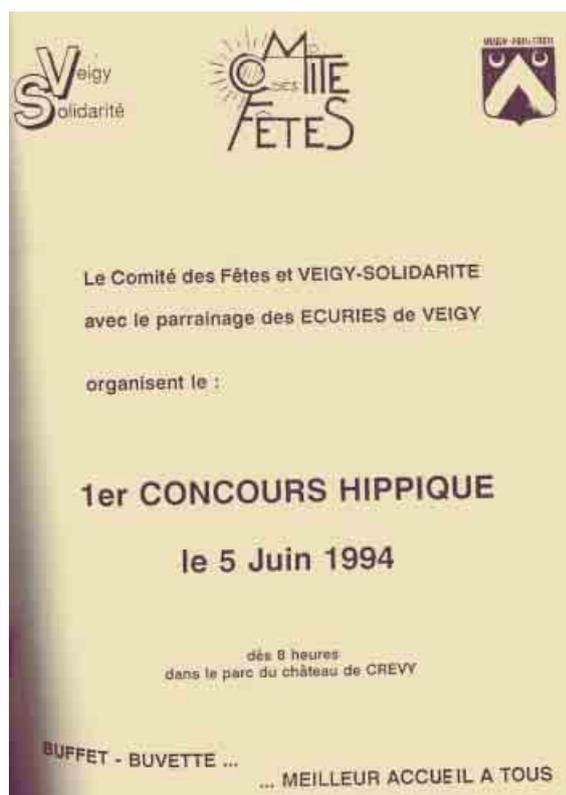
Si l'envie vous en dit, venez-nous rejoindre !

Vous trouverez sur notre site toutes les informations nécessaires, n'hésitez pas à venir le visiter à l'adresse suivante : echecs-veigy.fr

Le comité



Echo n° 33 - 1984



Echo mars 1994



Dernières nouvelles du Club de l'Hermandade

Sortie d'une journée le 5 octobre 2020 à Chanaz, canal de Savières

C'est par une météo mitigée que, munis de cirés et parapluies, nous étions une petite quarantaine masquée à prendre la route en direction de Culoz. Premier arrêt pour une visite-démonstration à la cuivrierie du Bugey à Lavours où l'artisan dinandier, l'un des derniers, nous a expliqué avec passion son métier, héritage direct de son père, compagnon du tour de France. Le marché des objets en cuivre, casseroles et autres n'étant plus porteur, il s'est diversifié grâce aux idées novatrices de sa fille, vers une production d'objets et bijoux plus contemporains.

C'est à pied que nous avons rejoint le bateau le Savoyard pour une croisière du Rhône au lac du Bourget en passant par le canal naturel de Savières. Long de 4 km, il sert de déversoir naturel du lac du Bourget au Rhône et inversement, lorsque le Rhône est en crue. Durant la navigation, un fort bon déjeuner nous a été servi dans une ambiance conviviale ; pendant ce temps, le capitaine émaillait notre repas d'informations et anecdotes nombreuses sur ces voies navigables. Après le passage impressionnant d'une écluse, nous nous sommes retrouvés 4 m plus bas en 10 minutes pour entamer la descente du canal de Savières avec ses méandres bucoliques, ses eaux vertes dans lesquelles se reflètent la végétation et les arbres immenses, quelques cultures de maïs, les villages, de nombreux cygnes, des hérons et autres oiseaux. Une faune nombreuse s'y abrite dont des castors très nombreux.



Nous avons été charmés par la quiétude dégagée par ce lieu, d'autant plus que nous étions le seul bateau à naviguer ce jour-là... Nous sommes passés devant Chanaz, la Venise savoyarde au charme incontestable et quelques maisons éparpillées dont celle d'un ancien passeur. Le canal a connu dans le passé beaucoup d'activités humaines et commerciales ; des personnages illustres y ont laissé des souvenirs, de Jules César à Napoléon III, etc. C'était le lien entre Genève, le lac du Bourget et Lyon. De nos jours, il ne sert plus qu'à la navigation de plaisance et donc est très fréquenté à la belle saison.

L'arrivée au lac du Bourget a été un enchantement au milieu des grandes roselières abritant canards et poules d'eau. Nous avons pu apercevoir à bâbord la statue de Lamartine, au loin à tribord l'abbaye de Hautecombe et tout autour les beaux sommets de Savoie et les derniers contreforts du Jura. Mais il a fallu faire demi-tour pour revenir à Chanaz où se terminait notre croisière. Nous y avons fait un petit tour et visité une brûlerie de café... La pluie a commencé à s'inviter et l'autocar est venu nous « cueillir » pour nous ramener à Veigy-Foncenex, heureux de cette journée qui nous a permis d'oublier nos préoccupations du moment.



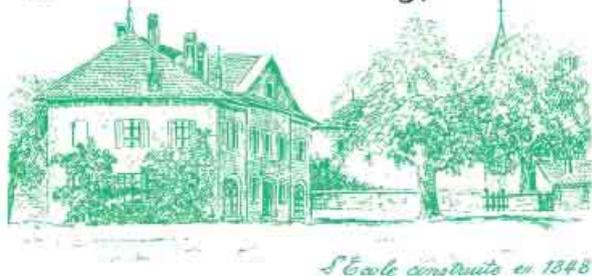
Notre Assemblée Générale du 30 janvier 2021 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Et sera reportée au cours de l'année 2021.

Toutefois, le conseil d'administration prépare les sorties, les voyages et repas, en espérant pouvoir réaliser certaines activités cette année, tout en préservant votre sécurité.

Soyez sûr que tout cela nous tient à cœur et que nous souhaitons que le futur nous permettra bientôt de nous rencontrer dans un esprit de partage, d'échanges et d'amitié, lors de retrouvailles pleines d'énergie.

Nous vous souhaitons une belle et merveilleuse santé.



Site internet : <http://patrimoine-veigy.com>

Pages Facebook :

« Sauvons-la-Maison-Communale-de-Veigy-Foncenex »
« Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex »

C'est avec une grande tristesse que le comité et les membres de l'association ont appris le décès brutal de Jean-Marc Fortin, membre actif de notre association depuis de nombreuses années. Nous garderons de Jean-Marc un souvenir ému, lui qui nous a toujours soutenus par son enthousiasme et sa bonne humeur dans nos activités de sauvegarde du patrimoine de Veigy-Foncenex.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances et toute notre amitié.

*Jean-Marc lors de la journée du patrimoine,
à la découverte de l'Hermance
et du village de sa jeunesse*



Vif succès pour les calendriers 2021 qui nous l'espérons, vous accompagneront tout au long d'une année heureuse et sereine. En faisant revivre la première école de Veigy avec des photos de classes, ils ont ravivé des souvenirs d'enfance.

Un grand merci pour votre accueil et merci aux commerçants qui ont participé à ce succès.

Quelques exemplaires du calendrier sont encore disponibles à la vente (€ 15) auprès du GAEC aux légumes de saison, Didier et Jean-Paul Raymond

Brochures MPVF sur l'histoire de notre commune (vente auprès du pressing des Arcades, centre commercial Bi1)

- Petite et grande histoire de la maison commune de Veigy-Foncenex
- Histoire des écoles de Veigy-Foncenex du 18^{ème} au 21^{ème} siècle
- Crevy des Allobroges à nos jours
- Églises et Cimetières au cœur de Veigy et Foncenex

Rénovation de la Maison Commune

Une commission ad-hoc a été nommée pour étudier un projet de rénovation de la Maison Commune. Dans le cadre de la participation citoyenne nous espérons que notre association sera associée à l'élaboration de ce projet.

Assemblée générale 2021

Vu la situation sanitaire actuelle, l'assemblée générale qui devait se tenir, à la salle du stade le vendredi 12 mars 2021 est reportée à une date ultérieure.

Adhésion et cotisations :

Plus que jamais notre association a besoin de votre soutien. N'oubliez pas de régler votre cotisation 2021, renseignement contact.mpvf@gmail.com.

Projet pour 2021

(Ces projets à venir seront réalisés en fonction de l'actualité sanitaire.)

- Journées du Patrimoine en septembre 2021.
- Concert à l'église de Veigy
- Participation au Forum des associations et à la zone de gratuité
- Production du calendrier de l'association pour 2022
- Spectacle théâtral au Damier

ASSOCIATION

"LES AMIS DES RÉSIDENTS DES ÉRABLES"



L'association « Les Amis des Résidents des Érables » est toujours présente malgré ces temps tourmentés.

Pour Noël, tous les résidents ont reçu un ballotin de chocolats de chez Charlotte ô Chocolat, à Ballaison. Ces petites douceurs ont été bien appréciées !

Nous avons chanté des chants de Noël grâce au talent d'Yvan Laurent, accompagné de son orgue de barbarie. A la fin de cette prestation, nous nous sommes régalés de savoureuses bûches au chocolat, de clémentines et de papillotes !

Malheureusement, nous ne pourrions pas organiser notre Assemblée Générale cette année, mais tous les membres de l'association recevront le bilan des activités et, sur demande, le bilan financier. Malgré la pandémie, les animations continuent : nous invitons quelques artistes et les bénévoles sont présents, toujours dans le respect des gestes barrières.

Il est difficile de faire de grands projets, mais nous travaillons d'ores et déjà le deuxième numéro du journal « La vie aux Érables ».

Comme toujours, nous renouvelons nos remerciements à tous ceux qui nous apportent leur soutien (moral et/ou financier) et précisons que l'argent que nous recevons (cotisations, dons ou subventions) ne sert qu'au bien-être et à la distraction des résidents.



COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE VEIGY Paroisse Saint Jean-Baptiste en Chablais

2021, le virus est toujours présent et la vie paroissiale s'adapte au gré des annonces gouvernementales.

Les funérailles, les baptêmes et mariages sont célébrés. Les demandes se font à la maison paroissiale. Les personnes qui le souhaitent peuvent demander, auprès du secrétariat de la maison paroissiale, que soit célébrée une messe à l'intention particulière de leurs défunts. Les enfants ne sont pas oubliés. Les supports virtuels sont à l'honneur et des rencontres « en vrai » sont proposées chaque fois que cela est possible.

Nous espérons pouvoir maintenir les prochains pèlerinages, comme celui de Lourdes, du 10 au 15 avril 2021. Les consignes sont encore incertaines mais notre chemin vers Pâques sera probablement chaotique comme l'année précédente.

Nouveaux horaires des messes

Depuis la mise en place du couvre-feu à 18h, les horaires des messes sont les suivants :

- **Le samedi à 16h30** à l'église de Sciez
- **Le dimanche à 9h00**, la messe tourne dans les différentes communautés locales. Consultez la feuille paroissiale.



- **Le dimanche à 10h30** à l'église de Douvaine.
Pour les messes en semaine, consulter la feuille paroissiale.

Toutes les églises de la paroisse sont équipées pour que le protocole sanitaire soit respecté afin de garantir la sécurité des paroissiens.

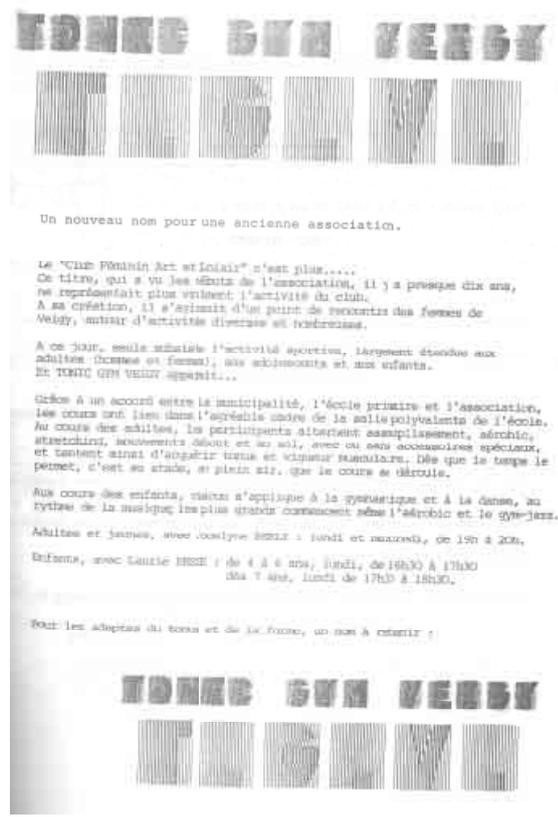
Etant donné que la situation peut rapidement évoluer en fonction des annonces du gouvernement, nous vous invitons à consulter le site de la paroisse pour de plus amples informations, notamment la rubrique « Infos COVID-19 ».

Nous contacter

Curé : Père Dieudonné Nsengimana
Maison paroissiale : 1 rue du presbytère - 74140 Douvaine
Tél. 04 50 94 01 47
Courriel : st-jean-baptiste@diocese-annecy.fr
Site web : www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste



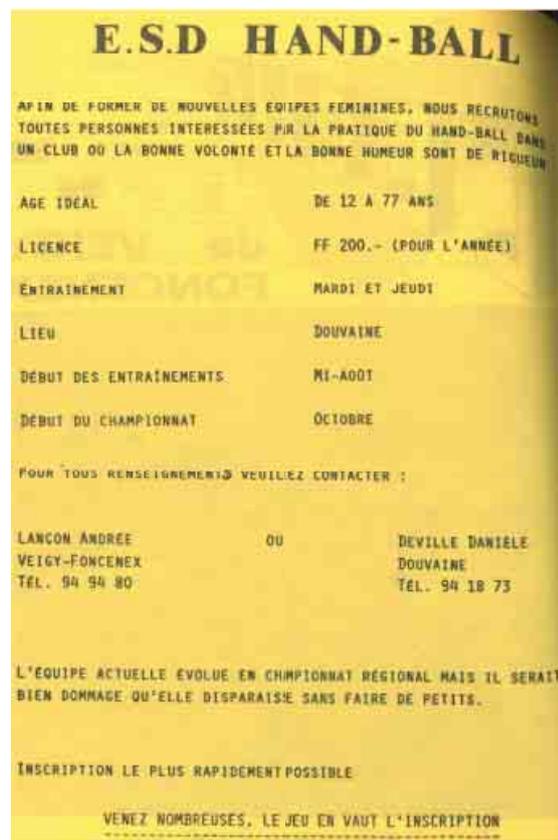
Echo n° 30 - Avril 1984



Echo n° 49 - 1987



Echo n° 69 - Juin 1990



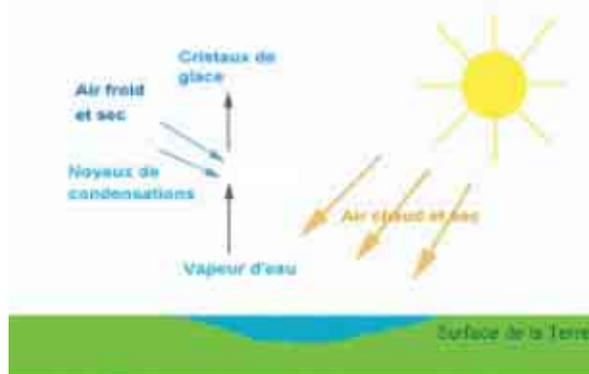
Echo n° 07 - Septembre 1978



Elle est invisible au départ de la terre, si petite, soit-elle. Elle peut être incontrôlable et destructive par moment, mais reste indispensable pour notre environnement. Il faut des conditions et une alchimie très complexe pour sa formation, la créer artificiellement à grande échelle est impensable. Elle forme la grêle, la neige et la pluie. Non, ce n'est pas une goutte d'eau, mais une goutte de pluie et ce n'est pas du tout la même chose. Il n'est pas simple de décrire ce liquide indomptable !

Comment les gouttelettes de nuage se transforment-elles en gouttes de pluie ?

Tout commence par l'évaporation de l'eau (lacs, océans, fleuves...). La condensation seule de vapeur d'eau n'est pas suffisante pour former une goutte. Cette vapeur d'eau se mélange à l'air, puis s'élève dans l'atmosphère et va rencontrer son support. Oui, la nature est bien compliquée, afin que l'être humain ne puisse pas la copier ou la reproduire ! Donc, la vapeur d'eau contenue dans l'air se condense autour de **noyaux de condensations** qui sont des particules (poussières, pollens, ions pour les plus connues et il y en a bien d'autres). Comment tous ces supports peuvent-ils former une goutte ? Ils agissent comme un aspirateur ou un aimant afin de récupérer un maximum de vapeur d'eau et cela n'est pas terminé. C'est une bataille féroce qui commence. Par quartier, chaque particule veut sa part car il y a environ un million de gouttelettes par litre.



Voilà, les soldats sont prêts (les gouttes) et les bataillons formés (les nuages). Il ne reste plus qu'à livrer la bataille (la pluie).

La condensation et la sursaturation + processus de coalescents :

Voici un nouvel élément pour qu'il pleuve. Au début, les gouttelettes d'eau dans le nuage sont nombreuses et elles ont à peu près la même taille. Seule, la condensation de vapeur d'eau sur les gouttelettes n'est pas suffisante pour former des gouttelettes de **précipitation**. Ce n'est qu'au moment où elles ont un poids assez élevé, que les **hydrométéores** (gouttes) tombent au sol et encore si la turbulence (le brassage) dans un nuage est suffisante. Avec tout ce remue-ménage, les gouttelettes au sein du nuage entreront en collision et se fondront les unes dans les autres pour former de plus grosses gouttelettes. Lorsque celles-ci sont assez lourdes, elles tombent et entrent encore en collision avec d'autres gouttelettes plus petites qui tombent moins vite. Finalement, elles atteindront le sol sous forme de pluie. Le cycle est terminé, le tout peut recommencer.

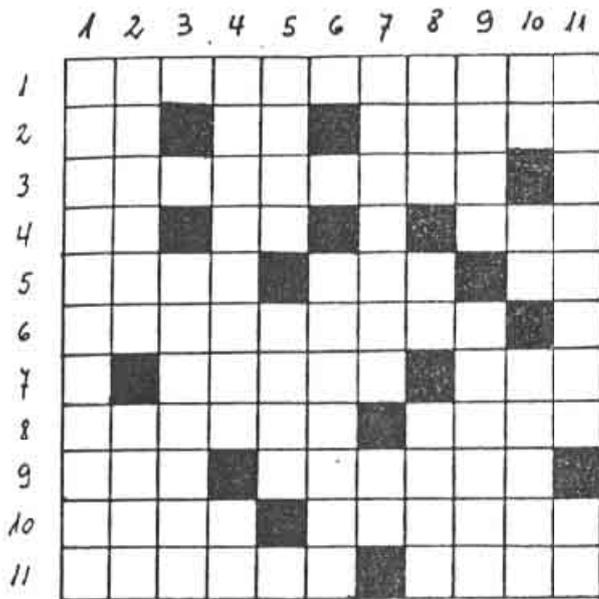
Conclusion :

Depuis des millénaires, l'Homme cherche à modifier le temps et le climat pour accroître ses ressources en eau et combattre les conditions météorologiques. On a compris que les systèmes météorologiques font intervenir une quantité d'énergie si prodigieuse qu'il est impossible de créer artificiellement des nuages capables de fournir des quantités appréciables de pluie. Il n'est pas non plus possible de modifier la trajectoire du vent pour augmenter les concentrations en vapeur d'eau d'une région donnée. La seule approche envisageable consiste à tirer parti de certains paramètres microphysiques et peut être, un jour, créée de micro-perturbations. Mais soyons-en sûr, la nature est maître chez elle et le restera encore bien longtemps.



Mots croisés n°4

Composés par Mr CHANTALAT



SOLUTION DU PROBLÈME N°3

Horizontalement

1. Troubadour
2. Handicap
3. On.-Odenath.
4. Rion.- Lie.
5. Médecine
6. Ore.-Ate.- Oc.
7. Nul.- Roué.
8. Ecart.- Nier.
9. Net.- Esses.
10. Ephorat.- Té.

Verticalement

1. Thermogène.-
2. Radier.- Cep.-
3. E.D.(Edouard Daladier)
Isolant.-
4. Udine.- Ur.
5. Bis.- Calter.
6. Aconit.- Sa.
7. Dal (lad).- Nernst
8. Opale.- Cie.
9. Ni.- Ouest.
10. Retercer

- Horizontalement :
1. Fantassins italiens.
 2. Métal très malléable - Symbole du plutonium - Espèce de petite taille.
 3. Obscurcir l'esprit.
 4. Symbole du titane - Pronom - Préfixe.
 5. Petit traineau - Marque le doute - Préfixe - Privatif.
 6. Sensible.
 7. Chamois des Pyrénées - Prise de judo.
 8. Naissance d'une oeuvre - Inventa le manchon de la lampe à gaz.
 9. Dans l'effort - Taquiner.
 10. Peu dense - Appréciation favorable.
 11. Monumerts - Brusque mouvement intérieur.

- Verticalement :
1. Contrebandiers d'alcool.
 2. Métal du groupe des lanthanides - Manière d'être.
 3. Mange avidement et salement.
 4. Couverte d'écume - Article arabe.
 5. Robe de toile blanche - Roi de Suède allié de François Ier.
 6. Station thermale des Pyrénées.
 7. Dans la Baltique - Unité de poids, de monnaie chez les Romains.
 8. Bugle à fleurs jaunes - Phonétiquement acquérir - Partie d'une pièce.
 9. [Ile Britannique (nom gaélique)]-Obstacle dangereux.
 10. Symbole du Radon - Dans l'alphabet grec - Homme d'Etat Espagnol 1552-1623.
 11. Partager les fils pour les filer - Adverbe de lieu.

LE MARCHE DE VEIGY AU FIL DU TEMPS

Sans doute est-il un peu difficile d'imaginer à quel point le paysage commercial de notre village était bien différent jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle. Les cafés étaient bien plus nombreux que les épiceries et autres commerces que l'on nomme aujourd'hui de proximité.



Les **vendeurs ambulants** sillonnaient régulièrement nos rues et nombreux sont les enfants de Veigy qui se rappellent avoir vu passer le rémouleur ou le camion des caves d'affinage Juraflore, jusque dans les années 70. A l'heure où le premier Echo était distribué, ce marchand haut en couleur, que l'on surnommait amicalement Juradou, s'arrêtait dans chaque quartier pour vendre son comté et ses fromages provenant directement du Fort des Rousses.

Si les **épiceries** comme celle que tenait Jeanne Wagner à l'angle de la rue du Pont de l'Hermance et du chemin de la Colombière ont également disparu dans le courant des années 70, l'Etoile des Alpes et la Coop ont survécu jusqu'après l'ouverture du **premier centre commercial**, situé dans les nouveaux immeubles des Grands Champs.

Les vendeurs ambulants et autres camelots ont finalement cessé de parcourir les rues du village et un marché s'est installé peu à peu place de l'église. Tout d'abord, un poissonnier tous les vendredis après-midi, puis le marché s'est mis en place au fur et à mesure. Depuis le 26 février 2021, nous avons le plaisir d'accueillir deux jeunes **maraîchers/primeurs** venant de Bons-en-Chablais et nous leur souhaitons la bienvenue.



Soyons sûrs que notre marché hebdomadaire, qui assure aujourd'hui une animation très appréciée des Veigyens et permet de mettre en valeur des produits et des commerçants locaux, a un bel avenir devant lui !



Du 9 au 12 mars, Émilie Ancelin et Bastian Vergoin, deux jeunes Veigiciens et élèves de 4^{ème} au collège du Bas Chablais à Douvaine, ont eu la chance et le bonheur d'effectuer un stage de découverte chez **Deux Parts et D'Autres**, pâtisserie/chocolaterie située dans la galerie extérieure du centre commercial Bi1.

Anthony Chapuis et son équipe ont donné leur chance à ces deux jeunes inscrits à **Bravo les Artisans**, opération de découverte des métiers de l'artisanat de la Haute-Savoie (CMA).

L'objectif ? Sensibiliser les jeunes à la richesse et à la diversité des métiers de l'artisanat. Au terme de cette semaine, ils ont dû réaliser un projet concret et leur choix s'est

porté sur la réalisation d'un coffre en chocolat. Et de cette expérience, ils ont dressé un premier constat : chaque pâtisserie ou pièce de chocolat demande beaucoup de travail, de l'attention au détail et un grand savoir-faire !

A leur retour en classe, Émilie et Bastian seront chargés de transmettre leurs connaissances et leurs impressions à leurs camarades et de leur présenter le fruit de leur travail. Ils seront ensuite invités à faire une restitution devant un jury composé de chefs d'entreprises et de membres de la CMA en mai prochain à Annecy. Un challenge pour ces jeunes de 14 ans !



Nous leur souhaitons de remporter l'un des prix mis en jeu : meilleur binôme (pour Émilie et Bastian) et meilleur établissement (pour la pâtisserie).

Un grand merci à Deux Parts et d'Autres pour le temps consacré à ces jeunes et pour leur avoir ouvert les portes de leur pâtisserie. Animés par la passion de leur métier et leur envie de partage, ils ont fait découvrir leur savoir-faire de professionnels et leur ont sûrement donné le goût du travail bien fait !

Bravo les artisans en chiffres

- 54 entreprises d'accueil
- 79 jeunes
- 6 collèges

Pourquoi ne pas découvrir Deux Parts et d'Autres ?

La pâtisserie est ouverte :
du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h45*, le samedi de 8h30 à 17h45*
et le dimanche de 8h30 à 13h00.

Plus d'informations par téléphone au 04 50 15 12 44
ou rendez-vous sur Facebook et Instagram
(#Deuxpartsetdautrepatisserie)

*horaire adapté au couvre-feu en vigueur.



Bien-être

Le cocon vous accueille dorénavant à Veigy-Foncenex au Pôle Medisanté, bâtiment le floral A, 55 rue des fleurs Charline et Valérie vous ouvrent les portes de leur univers pour vous offrir une détente à travers les massages et différents soins liés au bien-être.

Vous pouvez visiter le site internet et prendre RDV directement en ligne www.lecocon-veigy.com.

Au plaisir de vous recevoir



Activité de Mentor Pédagogique

- Préparation aux examens écrits et oraux
- Stratégies de compréhension, d'apprentissage et de création
- Soutien scolaire personnalisé
- Dialogue pédagogique

Monia Popoviciu
(+33) 06 74 52 84 79
contact@mentorpedagogique.com



Jouez au Sudoku en ligne ou imprimez gratuitement vos grilles sur www.i-sudoku.com

		5	2	9	1		7	
	9		8	4		6	5	
	4	7			5	9	1	
		8	9			1		4
	5		4	1		7		6
4		2	6	7	8			
7				8	6		9	
	8				9	2		7
1	3		7		4	8		5

Solution :
www.i-sudoku.com/g-79



8				1	9	5		6
	7	1	5	4	6	2		8
6			2		8	7	1	9
		9				1	8	2
5	3	6		8	2	4	9	
2	1		4		7			
	6		8	5	3			
3	8		9	2		6	7	4
1		2						

Solution :
www.i-sudoku.com/g-92



L'Atelier 14 – Nouvelle boutique a Veigy !

L'Atelier 14 est une boutique de créateurs qui se situe 51 chemin de Savouille (Parking Planète Bio, entrée derrière le salon de toilettage Mouss'taches).

Ma devise : Vous proposer des créations uniques faites en France par des créatrices locales !

Fanny a lancé le pari de vous proposer une boutique de créateurs pour vous permettre d'encourager l'artisanat français et local.

Fanny vous propose ses créations personnalisées en couture : Tapis de jeu Nomade, Sacs à main de toutes tailles et formes et sacs de voyage, écharpes, bac de rangement, vide-poches... L'offre varie selon vos envies et les saisons. En plus des créations couture venez découvrir de magnifiques boîtes en bois auxquelles une deuxième vie est donnée et de jolie boucle d'oreille origami.

La création personnalisée en quelques mots : Afin de protéger l'environnement je donne une seconde vie à certains tissus et accessoires pour mes créations. En étroite collaboration avec un tapissier je réutilise des tissus d'ameublement qui deviennent sacs ou pochette.

Afin de compléter mon offre, la boutique regroupe d'autres créatrices de la région :

- **Les petits papiers de Sand :** Création de bijoux en papier recyclé
- **My Minus :** Confection tapis à langer, capes de bain, accessoires enfants, Idéal pour vos cadeaux de naissance !
- **Elles étaient une fois :** Vêtements, modèles uniques : « Des créations bohèmes, chics et artistiques pour les femmes qui aspirent à s'amuser avec la Mode »
- **Muttiandifrance :** Confection coussins étoiles & cahier de rêves.
- **So'Bob :** bob en modèle unique, recyclage de tissus.
- **Saly Savons :** Savons saponifiés à froid, gommages, huiles : découvrez de véritables soins fabriqués à base d'ingrédients 100 % naturels et issus de l'agriculture biologique ou raisonnée.

Pour vous faire votre propre idée, n'hésitez plus, allez lui rendre visite !

Ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 10h / 18h

Mercredi : 14h / 18h





NAISSANCES

Léna TSCHERRIG
 Arsène DUPAS
 Djani BÉGUIN
 Camille METENIER

Eléanore BRETTE PAILLOT
 Noam OUEGNIN
 Antoine RENON



Léna



Arsène



Eléanore



Noam



Antoine



PACS

William BERTEAUX et Maria MARTINEZ NIETO
 Alexandre BAUCHET et Céline DENIS



DÉCÈS

Marceline VAUDAUX
 née PERNET
 Marcel POCHAT
 Marie-Thérèse SECHAUD
 née DUJOUX
 Antoine CHAPEL
 Jeannine ROGOZINSKY
 née BÉNIER
 Charles BUGNON
 Simonne DUPRAZ
 née PEILLEX
 Marie-Thérèse MORIN
 née LANVERS
 Corinne VERMOT-PETIT-OUTHENIN
 née RICHOU

Louise DUJOUX
 née DUNOYER
 Jacqueline DEVEAU
 née MAHIEUX
 Jean Marc FORTIN
 Yolande LEGRIN
 née GHISLAIN
 Paul GIAZZI
 Geneviève LÉOUZON
 Mauro CREMELLA
 Yvonne SCHERRER
 née FLOURET
 Germaine DUJOUX
 née FALQUET
 Christiane REMY

Vive le printemps



Rendez-vous

des prochaines semaines

5 mars 2021	Ramassage des cartons
18 mars 2021	Pré-inscription au multi accueil Arc-en-Ciel
19 mars 2021	Pré-inscription au multi accueil Arc-en-Ciel
27 mars 2021	Lettres frontières : Tom Noti – Médiathèque
27-28 mars 2021	Salon du bien-être – conférences - Damier
2 avril 2021	Ramassage des cartons
7-8 avril 2021	Théâtre – « Mon Corps avec ou sans toit » Cie Gens d'ici / Thonon Agglomération
du 07 au 27 avril 2021	Exposition de photos de Stéphane Corcelle – Médiathèque
24 avril 2021	Rassemblement Kbolé du Solex - Chapiteau
25 avril 2021	Journée du souvenir – Crevy à 11 h 00
7 mai 2021	Ramassage des cartons
8 mai 2021	Commémoration du 08 mai 1945 -18h00 au monument aux morts
15 mai 2021	Concert – Solistes / Brass Band de Fribourg – EMV - Damier
21 mai 2021	La nuit est belle – extinction lumière certaines zones de la commune
29 mai 2021	Balade végétale dans Veigy-Foncenex avec la médiathèque
4 juin 2021	Ramassage des cartons
5 juin 2021	Vide-grenier MJC - chapiteau
5 juin 2021	Spectacle de fin d'année EMV - Damier
13 juin 2021	Élections départementales et régionales (1 ^{er} tour)
20 juin 2021	Élections départementales et régionales (2 ^{ème} tour)

Grand concours photos du 15 mars 2021 au 15 juin 2021 : thème « A travers la fenêtre »



Les mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID-19 peuvent nous contraindre à annuler ou reporter certaines manifestations.

Pensez à contacter les organisateurs ou la mairie avant de vous déplacer.

FERMETURE DES SERVICES DE LA MAIRIE 2021

Week-end de Pâques : samedi 3 avril 2021
Week-end de l'Ascension : samedi 15 mai 2021
Week-end de Pentecôte : samedi 22 mai 2021
Week-end de la Toussaint : samedi 30 octobre 2021
Les samedis du 10 juillet 2021 au 14 août 2021

